

Editorial

L'intervention: conditions et attitudes

par Frédéric Charillon, directeur de l'IRSEM

Sommaire

3
Dossier Stratégique

29
Portrait du mois

30
Livre du mois

31
Ouvrages reçus

39
Actualité

Quelles conditions devront être réunies pour une intervention réussie dans les années qui viennent ? De quelle marge de manœuvre une puissance de la taille de la France (ou de ses principaux partenaires européens) dispose-t-elle pour réunir ces conditions ? Se pencher vers l'évolution du *concept* aussi bien que du *contexte* de l'intervention au fil des dernières années, permet de mesurer tout ce qui a changé en la matière.

Les définitions académiques classiques de l'intervention stipulaient que cette dernière renvoyait à « l'application directe et coercitive de la force militaire dans le cadre d'un conflit interne afin d'en modifier le cours et l'issue » (N.S. McFarlane, *Intervention in Contemporary World Politics*, Oxford University Press, Oxford, 2002). Mais chacun sait que le contexte stratégique post-bipolaire a modifié considérablement les paramètres, parfois en plusieurs étapes. R. Dannreuther (*International Security*, Polity Press, Cambridge, 2013 – votre notre *Livre du mois*) identifie ainsi trois périodes distinctes depuis la fin des années 1980 : a) une période d'espoirs déçus sur la possibilité d'interventions nombreuses et consensuelles (1988-94), qui s'est achevée par le quadruple échec Angola – Somalie – Bosnie – Rwanda ; b) une période marquée par le renouveau de l'intervention (1995-2001, marquée par le remplacement de l'ONU par l'OTAN, et par la réconciliation entre les deux impératifs humanitaire et stratégique, autrefois considérés comme opposés, avec notamment les épisodes de la Sierra Leone, du Timor, de la RDC ou du Kosovo) ; c) la période actuelle, qui a vu le débat voire le doute – donc le pragmatisme – s'installer depuis le 11 septembre 2001, jusqu'aux considérations actuelles

sur la Syrie, en passant par la Libye, le Mali ou la Centrafrique.

Cette période dans laquelle nous sommes toujours inscrits, est marquée par au moins trois traits : 1- le retour en grâce de l'intervention unilatérale ou lancée par un petit nombre d'Etats, notamment pour des raisons d'efficacité et de réactivité ; 2- la montée en puissance d'un défi non militaire en aval et de long terme : la reconstruction d'Etat faillis, qui pose la question du *staying power* bien plus que du *fire power* ; 3- l'élargissement croissant d'un fossé entre pays développés du Nord, principaux « fournisseurs » d'intervention, et grands émergents du Sud, opposés à cette culture stratégique ou à cette perception de l'intervention vertueuse, au nom de la souveraineté. Nous verrons donc probablement se développer les échelles d'attitudes et se complexifier les comportements politiques internationaux à l'égard de cette question. A ce stade, nous pourrions faire l'hypothèse d'au moins quatre comportements possibles, dont trois seulement sont favorables à l'intervention. 1- Des Etats favorables à des interventions ponctuelles, précises et à haute valeur ajoutée en termes de savoir faire, de préférence concertées ou adoucies par la communauté internationale, qui de fait rehaussent ou confirment leur statut de puissance responsable dans la société internationale, et par ailleurs réconcilient à leurs yeux intérêts nationaux, intérêts partagés au nom du bien commun, et défense de certaines valeurs. Les interventions françaises récentes illustrent sans doute cette tendance. 2- Des Etats ouvertement opposés à l'intervention par prin-

Directeur de publication:
Frédéric Charillon

Rédacteur en chef:
Contre- Amiral
Jean-François Morel

Coordination:
Caroline Verstackpen

Webmestre:
Nicolas Segall

Suivez nous sur



-cipe (au nom de la souveraineté), par culture stratégique (méfiance vis-à-vis de ce qui est perçu comme une immixtion, croyance faible en la sincérité de l'intervention au nom des valeurs, vue comme un « faux nez » de la *Realpolitik*, etc.), ou par calcul (crainte que ces valeurs puissent être un jour mobilisées contre leurs propres pratiques). On reconnaît pour l'heure l'attitude d'un certain nombre de puissances, par exemple sur le dossier syrien ; 3- Des Etats ou plutôt des responsables politiques opposés à l'intervention au nom du réalisme : c'est l'attitude de type « we have no dog in this fight », qui engage à la plus grande prudence avant de se lancer dans une aventure dont l'effet final recherché ne fait pas l'unanimité, ou dont la liste des participants demeure imprécise. Les Etats-Unis ont connu cette phase après la Somalie, l'argument est avant tout militaire (crainte de l'enlèvement) et politique (crainte de l'isolement). 4- Enfin, et c'est sans doute là le cas le plus intéressant, émerge peut-être une quatrième catégorie d'attitude : l'opposition à l'intervention par souci de ménager une clientèle qui y est elle-même hostile, soit pour les raisons que nous avons déjà évoquées lorsqu'il s'agit des grands émergents, soit pour des raisons liées à un profil bas en matière de politique étrangère (ne pas souscrire à une intervention, de peur d'être sollicité pour y contribuer économiquement). Dans le premier cas, il peut donc s'agir d'une opposition de principe à l'intervention pour des raisons commerciales. Dans le second, il peut s'agir de se constituer une clientèle politique à dominante de profil bas (sinon neutre ou pacifiste), par exemple au sein de l'Union Européenne.

On voit ainsi les défis qui s'annoncent pour une puissance comme la France, partisane à l'heure actuelle, sur plusieurs exemples récents, de l'intervention au nom du principe de responsabilité. Parmi ces défis : s'assurer des moyens militaires et économiques suffisants, avec le soutien de partenaires, pour atteindre les objectifs fixés ; ne pas se laisser enfermer dans l'image d'une puissance « agitée » ou imprudente, là où d'autres joueront ouvertement (et par contraste) la carte de la puissance tranquille misant davantage sur la continuité dans la prospérité ; ne pas s'aliéner à long terme les puissances émergentes (donc les marchés émergents), avec lesquels il convient naturellement de dialoguer intensément.

Au final, une bataille s'engage sur l'attribution du label de puissance responsable, entre les puissances estimant que l'éthique de responsabilité se trouve bien, parfois, du côté de l'intervention, et les puissances estimant au contraire que cette intervention relève de l'aventurisme. Attendons-nous à une bataille du *storytelling*, y compris entre proches partenaires.

Frédéric Charillon

Dossier stratégique

Dossier stratégique

Comprendre l'Allemagne

Dossier reproduit dans le numéro 8 de La Lettre de l'IRSEM, numéro de décembre 2013
Sous la direction du général (2S) Maurice de Langlois



AVERTISSEMENT: Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs. Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la Défense, ou d'une autre institution.

Editorial: comprendre l'Allemagne

Maurice de Langlois

La culture stratégique de la République Fédérale d'Allemagne, entre multilatéralisme tourné vers l'avenir et contraintes institutionnelles

Delphine Deschaux-Dutard

La culture stratégique allemande - entre antimilitarisme et multilatéralisme

Sophia Becker

Pauvre Obsidia... L'Allemagne, la France et la défense européenne en panne

Henning Riecke

La « réorientation » » de la *Bundeswehr* : état des lieux sous l'angle de la sociologie militaire

Heiko Biehl

Le couple franco-allemand a-t-il un avenir sur les sujets de défense et de sécurité?

Maurice de Langlois

Le Commandement du transport aérien européen (EATC) : un modèle de mutualisation des capacités

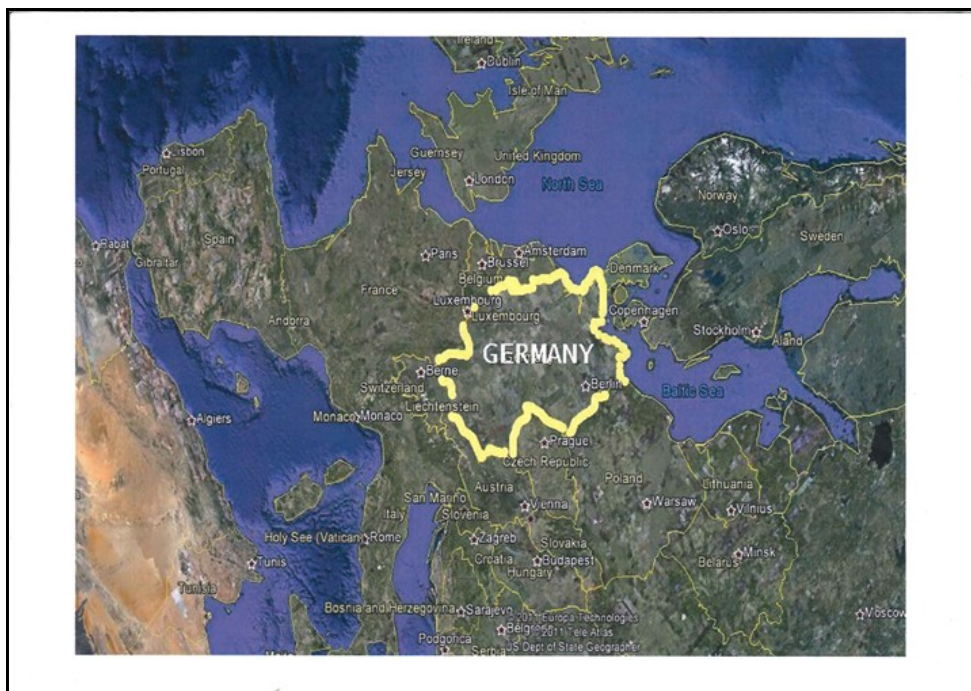
Pascal Valentin

Le Triangle de Weimar - Quelles perspectives?

Martin Koopmann

Editorial: comprendre l'Allemagne

Par le général (2S) Maurice de Langlois, directeur du domaine sécurité européenne et transatlantique



Au moment de la tenue du Conseil européen sur les sujets de défense et de sécurité, et à la veille de la nomination du troisième gouvernement d'Angela Merkel, il semblait important de revenir sur la coopération franco-allemande et la place centrale qu'elle occupe en Europe. Plus précisément, ce nouveau dossier stratégique se concentre sur l'Allemagne et son rapport aux sujets de défense. Réalisé par des experts des deux côtés du Rhin, il répond au besoin de mieux comprendre ce pays dans le cadre de nos relations bilatérales et tente une explication de la culture stratégique allemande et de ses contradictions.

Ainsi, l'examen de la politique de défense et de sécurité allemande en 2013, aux yeux de Delphine Deschaux-Dutard, permet-il de constater que l'option multilatérale, à la fois atlantique, onusienne et européenne, reste la ligne directrice de la culture stratégique nationale. Elle explique que « la politique de sécurité allemande se trouve contrainte, non pas par un manque de stratégie, mais plutôt par une forme d'inertie due à sa culture stratégique, autant qu'à son fonctionnement institutionnel interne ». Les tentatives d'assouplissement de la procédure parlementaire d'autorisation préalable d'emploi de la Bundeswehr au profit des missions de sécurité de l'OTAN, de l'ONU et de l'UE n'ont donné aucun résultat. Celle-ci reste un frein conséquent à l'emploi opérationnel de ses forces armées.

Pour Sophia Becker, le choix du multilatéralisme est doublé d'une culture antimilitariste. Ces deux aspects sont l'héritage de la seconde guerre mondiale où l'Allemagne a subi « une défaite morale et matérielle qui a ébranlé les fondements politiques et identitaires de la société allemande... Le pays qui s'était auparavant tant glorifié de sa grandeur militaire a développé une culture d'antimilitarisme ». Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce traumatisme est encore bien présent, même au niveau des jeunes générations.

Les relations franco-allemandes, aux yeux de R. Hiecke, souffrent sur les sujets de défense. L'exemple de la dissolution du 110^e régiment d'infanterie en est un exemple. Pourtant, le couple franco-allemand, malgré des intérêts parfois différents, doit donner l'exemple aux autres pays européens pour mieux se positionner « dans le domaine de la politique de défense, qu'il s'agisse de cohérence stratégique, de coopération dans le domaine de l'armement, de la constitution d'unités communes ou de déploiements complexes ». Il ajoute avec raison qu'il est essentiel « que l'Allemagne et la France acquièrent une expérience commune dans le cadre de déploiements difficiles ». C'est effectivement cette expérience-là qui aura effet d'entraînement sur tout le reste.

Dossier stratégique

Heiko Biehl analyse l'évolution sociologique de la *Bundeswehr* qui subit une série de restructurations depuis 20 ans. Conçue initialement comme une armée défensive avant l'écroulement du mur de Berlin, elle a dû vivre une véritable révolution dans son organisation, touchant près de 90% de ses effectifs. Engagée dans différentes opérations extérieures, la population allemande est critique envers les interventions, surtout celles où l'usage de la force militaire est manifeste. Il affirme que « certains observateurs voient déjà émerger une ère post-interventionniste ». Et il pose la question majeure de la véritable raison d'être de la *Bundeswehr* sans pouvoir trouver de réponse.

Le positionnement géographique de l'Allemagne montre à la simple lecture d'une carte que ce pays est devenu le centre de gravité de l'Union européenne et permet de mieux comprendre ses propres intérêts stratégiques. Cependant, si l'histoire de l'Allemagne continue à peser sur les différentes générations, marquées encore par le traumatisme de la dernière guerre, cela ne l'a pas empêchée d'opérer un rétablissement important au niveau défense, de lancer des coopérations avec succès, tout cela dans la droite ligne du multilatéralisme.

C'est le cas des relations franco-allemandes où, grâce à la réconciliation orchestrée par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer en 1963, les initiatives ont été les plus nombreuses et rappelées avec force à l'occasion de la célébration du 50^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée en janvier 2013.

Si les restrictions d'emploi des forces armées allemandes en opérations, l'arrêt des grandes coopérations d'armement et la dissolution d'un régiment de la brigade franco-allemande laissent une impression d'échec, il faut admettre que de nombreux succès, même récents, sont à mettre à l'actif de la relation franco-allemande. Le général Valentin présente ici un modèle de coopération opérationnelle réussi, parti d'une initiative franco-allemande, qui a donné naissance en 2010 au Commandement du transport aérien stratégique européen (EATC) basé à Eindhoven. Regroupant aujourd'hui cinq pays, l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays Bas, c'est une structure de commandement inédite qui gère un parc de vecteurs de transport aérien mis à disposition par les cinq partenaires. A la tête de cette structure multinationale, le général Valentin explique qu'il a autorité pour « planifier l'engagement et le déploiement des moyens, déclencher les missions et en assurer le contrôle ». Ainsi, l'EATC a-t-il permis de mutualiser les vecteurs de transport aérien stratégiques de cinq pays tout en respectant l'autonomie décisionnelle de chacun d'entre eux.

Martin Koopmann évoque un autre support des relations franco-allemandes, le triangle de Weimar. L'introduction de la Pologne dans des relations bilatérales privilégiées permet d'ouvrir la coopération et avec un pays au profil différent qui n'a adhéré à l'Union européenne qu'en 2004, il y a à peine 10 ans, et qui ne fait pas partie de la zone euro. Mais ce jeune membre de l'UE « a réussi des réformes économiques considérables qui en font l'Etat membre qui résiste le mieux aux défis de la crise financière ». Mieux, c'est « un pays dont les électeurs ont confirmé en 2011, avec la reconduction du gouvernement Tusk, l'orientation libérale et européenne, parfaitement en phase avec les principes d'intégration européenne depuis ses débuts ». La Pologne doit permettre d'ouvrir la relation franco-allemande à d'autres acteurs, et pour la France, d'être plus active vis-à-vis du partenariat oriental.

Maintenir et continuer à développer les initiatives franco-allemandes, principalement dans le domaine de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), est une nécessité vitale pour l'avenir de l'Europe. Il ne faut pas craindre de parler de co-leadership franco-allemand au niveau du continent. Pour cela, il est nécessaire de maintenir et densifier les contacts bilatéraux, incluant ou non les voisins polonais. La valorisation de l'existant doit être un souci permanent, principalement la Brigade franco-allemande (BFA) et le Corps européen. Une réflexion sur la spécialisation des états-majors opérationnels nationaux doit être lancée. Travailler sur l'approche croisée des risques, des menaces et des enjeux nationaux permettra d'identifier les points de convergence et surtout, de divergence sur lesquels il faudra travailler. Enfin, la réussite de l'EATC doit être proposée comme modèle pour de futures coopérations opérationnelles. Si l'accent est mis principalement sur les aspects opérationnels, c'est leur réussite, doublée d'une volonté politique partagée, qui permettra de relancer par la suite la coopération en matière d'armement. Mais cela mérite patience et pugnacité.

Dossier stratégique

La culture stratégique de la République Fédérale d'Allemagne, entre multilatéralisme tourné vers l'avenir et contraintes institutionnelles

Par Delphine Deschaux-Dutard, Maître de conférences en science politique à l'Université Pierre Mendès-France (Grenoble) et chercheure au CESICE

Tout comme ses partenaires européens, l'Allemagne fait face aujourd'hui à d'importants défis de sécurité globaux, qui nécessitent à la fois une réactivité et une efficacité dans l'action militaire. La complexité des relations internationales contemporaines appelle également à une vision globale des enjeux de sécurité qui dépasse la seule analyse militaire pour inclure les aspects aussi bien économiques, que politiques, culturels ou sociaux. C'est notamment ce que suggèrent les approches globales de la sécurité développées par l'Union Européenne (Stratégie Européenne de Sécurité) et l'OTAN (concept d'approche globale de la sécurité adopté lors du sommet de l'Alliance à Bucarest en 2008, et réaffirmé à l'occasion du sommet de l'OTAN à Lisbonne en 2010). Face à ces évolutions, nombre d'analystes ont pu conclure à un manque d'orientation stratégique de la politique allemande de sécurité et de défense suite à la position prise vis-à-vis de la crise en Libye en 2011 (abstention au Conseil de sécurité sur le vote de la résolution 1973). Or il importe de comprendre que la politique de sécurité allemande se trouve contrainte, non pas par un manque de stratégie, mais plutôt par une forme d'inertie due à sa culture stratégique, autant qu'à son fonctionnement institutionnel interne. C'est ce que cet article visera à démontrer, en s'intéressant d'abord aux fondements de la culture stratégique allemande, puis à la question épineuse de l'usage de la force militaire outre-Rhin, pour terminer par une brève analyse des variables institutionnelles et politiques internes.

L'ancrage atlantique et le multilatéralisme comme fondements de la culture stratégique allemande

L'objectif principal de la politique allemande de défense et de sécurité est d'assurer la protection et la sécurité des citoyens allemands. Cet objectif passe par le multilatéralisme et la coopération avec les Etats partenaires, et implique une conception élargie de la sécurité (sécurité en réseau, ou *vernetzte Sicherheit*, selon les termes du Livre Blanc 2006)¹. 6700 soldats allemands participent actuellement à diverses opérations militaires extérieures multilatérales. La Bundeswehr contribue ainsi depuis la fin des années 1990, aux missions et opérations de maintien de la paix de l'ONU (Soudan, Liban, Afghanistan), aux opérations militaires de l'OTAN (Kosovo, Afghanistan) ainsi qu'aux opérations militaires et missions civiles de l'UE (Bosnie, opération de lutte contre la piraterie maritime Atalante et EU Training Mission pour la Somalie, EU Training Mission au Mali). Le ministre de la défense justifie cette participation par la solidarité avec les partenaires internationaux et la notion d'emploi de la force pour la paix (« Im Einsatz zu dem Frieden »). Cet attachement au multilatéralisme s'explique par l'impact de l'histoire sur la culture stratégique allemande. L'aspect fondamental de la culture stratégique allemande consiste en son engagement multilatéral, tant mondial à travers l'ONU que régional à travers l'UE (en particulier dans la PESC et la PSDC depuis leur création respectivement en 1992 et 1999) et l'OTAN. Le choix du multilatéralisme se double de relations stratégiques fortes : tout d'abord avec la France (coopération franco-allemande basée sur le Traité de l'Elysée depuis 1963), mais également les Etats-Unis, la Pologne (au sein du triangle de Weimar)² et la Russie. De même, l'armée allemande clame son attachement à cette tradition multilatérale et n'envisage les opérations militaires que dans le cadre multinational, et non purement national. Le Livre Blanc allemand 2006 reste fidèle à ce cadre hérité de l'histoire et de la conception originelle de la Bundeswehr. Cela provient principalement du fait que l'Allemagne a pu recréer une armée en 1955 dans le cadre multilatéral de l'OTAN. En effet, l'Allemagne est sortie de la deuxième guerre mondiale vaincue, divisée, occupée et privée de sa souveraineté. Dès lors, c'est cet héritage, et non celui de la *Weltpolitik* lancée par Guillaume II au début du XX^{ème} siècle, qui marque aujourd'hui encore la culture stratégique allemande. Ainsi Berlin ne recherche pas l'acquisition d'une position de leadership en matière de sécurité internationale : d'aucuns évoquent même la notion de *leadership avoidance complex*³.

Néanmoins, avec la modification de la nature des menaces qui pèsent sur la communauté internationale en ce début de XXI^{ème} siècle, l'Allemagne a dû entamer une réflexion pour redéfinir sa place sur la scène internationale et cheminer sur la voie de la normalisation politique. Depuis la réunification, la logique multilaté-

Dossier stratégique

rale se mêle avec une certaine -encore relative- renaissance de la « logique de l'Etat-nation » en Allemagne, qui s'accompagne de débats entre les élites politiques et les experts diplomatiques sur le thème de la normalisation de la politique étrangère et de sécurité allemande⁴. Ces élites justifient la normalisation (*Normalisierung*) à travers la nécessité pour l'Allemagne de moins dépendre de ses partenaires pour formuler ses intérêts de sécurité. Pour autant, la définition d'intérêts nationaux n'apparaît toujours pas de façon claire. La formule adoptée dans le Livre Blanc de 2006 est la suivante :

« Les intérêts supérieurs de la politique de sécurité allemande consistent à renforcer la sécurité et la stabilité tant européenne qu'atlantique, le bien-être du pays [...], les fondements de la démocratie, la validité des droits de l'Homme et le respect du droit international partout dans le monde. »⁵

La notion d'intérêts nationaux, même si elle est aujourd'hui utilisée de façon plus décomplexée demeure un élément sensible. Le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle rappelait le 18 septembre 2013, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'entrée de l'Allemagne à l'ONU, que la politique étrangère et de sécurité allemande est une politique de paix⁶.

Une culture de la retenue concernant l'usage de la force

La politique de défense et de sécurité allemande est traditionnellement basée sur une culture de la retenue et de la réticence à l'usage de la force militaire. Les raisons sont essentiellement à rechercher dans l'histoire allemande du XX^{ème} siècle. De plus, l'Allemagne s'est dotée, après 1945, de dispositions constitutionnelles contra-dictoires qui ont eu pour effet de verrouiller les possibilités d'emploi de la *Bundeswehr* en dehors du territoire couvert par l'OTAN (on parle d'armée parlementaire, ou *Parlamentsarmee*). Si l'article 87a de la Loi fondamentale soumet l'engagement extérieur de troupes allemandes à une autorisation constitutionnelle, l'article 24 affirme la responsabilité allemande dans le cadre du système de sécurité collective et n'interdit pas les interventions extérieures. Or dans le cadre d'action envisagé par la politique européenne de défense ou par l'OTAN, il est devenu évident que les modalités d'intervention dépassent les frontières du territoire géographique couvert par l'OTAN dans le règlement de conflits régionaux. Avec la chute du Mur de Berlin, la question de l'implication de l'armée allemande dans la sécurité européenne et internationale a été soulevée. La contradiction entre les articles 87a et 24 a finalement été tranchée par un jugement historique de la cour de Karlsruhe le 12 juillet 1994, au terme d'un débat politique intense au parlement entre sociaux-démocrates, libéraux et démocrates chrétiens : la Cour a jugé la participation de soldats allemands à des missions militaires extérieures sous l'égide de l'ONU et en dehors de la zone géographique de l'OTAN conforme à la Loi fondamentale de 1949, même si ces missions impliquent un recours à la force. En effet, il importait pour la cours constitutionnelle de reconnaître les conséquences de l'engagement multilatéral de l'Allemagne au sein de l'ONU et de l'OTAN notamment, qui pouvaient donc conduire l'armée allemande à intervenir hors d'Europe dans le cadre d'un mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies mis en œuvre par l'OTAN, comme en Afghanistan par exemple. Néanmoins, selon les dispositions de la Loi fondamentale, le Bundestag doit approuver à la majorité simple tout engagement de l'armée allemande dans une opération extérieure, qu'elle soit militaire ou humanitaire (article 87a), en déterminant avec précision le détail du mandat de l'armée allemande pour chaque opération (effectifs, durée, matériel...).

Des contraintes politiques et institutionnelles internes

La politique de défense allemande fait l'objet d'un débat politique fréquent et vigoureux à Berlin. De plus, l'opinion publique allemande demeure aujourd'hui encore réticente à l'usage de la force armée : un récent sondage conduit par l'Institut des Sciences Sociales de la Bundeswehr en 2011 indique ainsi que le soutien de l'opinion publique allemande à la participation de la Bundeswehr à la FIAS en Afghanistan est passé de 64% en 2005 à 44% en 2010. De même, si 63% des citoyens allemands estiment que la Bundeswehr pourrait légitimement être appelée à intervenir en Europe, ils ne sont plus que 33% à y être favorables s'il s'agit d'une intervention militaire au Proche-Orient, et 31% s'il s'agit d'une opération extérieure en Afrique⁷. En effet, tant pour l'opinion publique que pour la classe politique allemande, l'Afrique demeure aujourd'hui encore un continent sur lequel la Bundeswehr a des difficultés à imaginer des interventions militaires, même dans le cadre multila-

Dossier stratégique

téral : la participation de la Bundeswehr aux opérations Artémis en 2003 et EUFOR Congo en 2006, ainsi qu'à l'opération Atalante de lutte contre la piraterie maritime, constituent des éléments d'évolution marginale mais lente.

En outre, concernant l'usage de la force militaire, le fonctionnement politique interne pèse également sur la possibilité d'emploi de la Bundeswehr en dehors du territoire allemand dans la mesure où le gouvernement de coalition produit le plus souvent un ministre des Affaires étrangères de couleur politique différente du ministre de la défense, ce qui complexifie les discussions en la matière. Or en Allemagne, chaque ministre est responsable de son domaine de compétence (*Ressortprinzip*)⁸. A Berlin, le processus décisionnel ne peut aboutir que lorsque tous les agents impliqués dans le processus décisionnel sont parvenus à un consensus sur la décision à prendre en matière de politique de sécurité et de défense. Cette collégialité est au fondement même de toute l'organisation administrative allemande, et diffère fondamentalement du principe hiérarchique français. Par exemple, dans le cas de la décision de lancer une opération militaire européenne comme l'EUFOR Congo en 2006, les discussions se passent entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense, chef des forces armées, et la Chancellerie n'interviendra qu'en ultime recours, en cas de désaccord insoluble entre les deux ministères concernés. Ce fonctionnement politico-institutionnel complexe s'ajoute à une limitation du budget de la défense qui atteint 1.3% du PIB en 2013, et tend à limiter les possibilités d'emploi de l'armée allemande en dehors de son territoire.

Au fond, quand on examine la politique de défense et de sécurité allemande en 2013, force est de constater que si l'option multilatérale (à la fois atlantique, onusienne et européenne) est, depuis toujours, la ligne directrice de la culture stratégique allemande, elle est aujourd'hui soumise à une double contrainte financière et politique. Le gouvernement fédéral fait aujourd'hui face à la fois à deux contraintes : d'une part une pression en faveur d'une réduction des dépenses militaires et d'autre part une nécessité d'assouplissement de la procédure parlementaire d'autorisation préalable d'emploi de la Bundeswehr. Cela permettrait à l'Allemagne d'assumer davantage sa participation aux missions de sécurité de l'OTAN, de l'ONU et de l'UE. Cependant, un tel processus d'assouplissement n'est pas, pour l'heure, à l'ordre du jour outre-Rhin.

Notes de fin :

1. Livre blanc de la défense, Bundeswehr.de, (date de publication, disponible sur <http://www.bundeswehr.de/livreblanc>).
2. La Pologne manifeste un attrait fort pour la politique étrangère allemande, avec laquelle elle essaye de se maintenir en accord depuis les années 1990.
3. Cf. Ben Soetendorp, *Foreign policy in the European Union. Theory, history and practice*, London and New York, Longman, 1999, p. 25.
4. Cf. Lisbeth Aggestam, *Role theory and European foreign policy*, p. 65, in Ole Elgström, Michael Smith (eds), *The European Union's Role in International Politics. Concepts and analysis*, London, Routledge, *ECPR Studies in European Political Science*, 2006.
5. *Weißbuch 2006 zur Sicherheitspolitik Deutschlands und zur Zukunft der Bundeswehr*, pp. 10-11.
6. http://www.auswaertiges-amt.de/EN/Infoservice/Presse/Reden/2013/130918_BM_40-Jahre-DEU-in-VN.html Consulté le 15/10/2013.
7. Thomas Buhlman, Rudiger Fiebig, Carolin Hilpert, *Sicherheits- und verteidigungspolitisches Meinungsklima in der Bundesrepublik Deutschland. Ergebnisse der Bevölkerungsbefragung 2010 des Sozialwissenschaftlichen Instituts der Bundeswehr*, SOWI, Forschungsbericht 94, Mai 2011. www.sowi.bundeswehr.de
8. Cf. Delphine Deschaux-Dutard, *Convergences et résistances vis-à-vis de la PSDC : une comparaison franco-allemande*, in *Revue Française d'Administration Publique*, n°148, à paraître fin 2013.

Dossier stratégique

Pistes bibliographiques pour approfondir le sujet :

- BIEHL Heiko, GIEGERICH Bastian, JONAS Alexandra (eds), *Strategic cultures in Europe. Security and Defence policies across the continent*, Berlin, Springer, 2013.
- CLOUET Louis-Marie, MARCHETTI Andreas, *Incertitudes sur la PSDC. Une nécessaire réflexion franco-allemande*, IFRI, Visions franco-allemandes, n°19, juillet 2011. <http://www.ifri.org/?page=detail-contribution&id=6685>
- DESCHAUX-BEAUME Delphine, « La Politique Européenne de Sécurité et de Défense et les Parlements : comparaison franco-allemande », in *Revue du Marché Commun et de l'Union Européenne*, n° 535, mars 2010, pp. 179-183.
- DESCHAUX-BEAUME Delphine, « Le couple franco-allemand dans la Politique Européenne de Sécurité et de Défense : mythes et réalités », in *Allemagne d'aujourd'hui*, Premier trimestre 2010, pp. 50-60.
- HARNISCH Sebastian, KATSIOLIS Christos, OVERHAUS Marco, *Deutsche Sicherheitspolitik. Eine Bilanz der Regierung Schröder*, Baden Baden, Nomos Verlag, 2004.
- KAIM Markus, *Deutschlands Einsatz in Afghanistan: Die sicherheitspolitische Dimension*, Note du Cerfa, Nr. 76, Juli 2010.
- MEHLER Andreas, VON SOEST Christian, *La politique africaine de l'Allemagne : quelles convergences avec la France ?*, IFRI, Note du Cerfa n°92, janvier 2012. <http://ifri.org/?page=detail-contribution&id=6987>
- RIECKE Henning, *L'Allemagne et l'OTAN*, IFRI, Note du Cerfa n°53, mars 2008. http://www.ifri.org/?page=detail-contribution&id=206&id_provenance=103&provenance_context_id=21
- SCHMITT Olivier, "Strategic users of culture : German decision for military action", in *Contemporary Security Policy*, 33:1, 59-81.
- STARK Hans, *La politique internationale de l'Allemagne - Une puissance malgré elle*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 2011.

Dossier stratégique

La culture stratégique allemande : entre multiculturalisme et multilatéralisme

Par Sophia Becker, Assistante parlementaire du Dr. Norbert Röttgen, membre du Bundestag.

Plus de deux mois après les élections en Allemagne, l'Union chrétienne-démocrate d'Angela Merkel et le parti social-démocrate ont enfin trouvé un accord pour former une grande coalition. Si tout se déroule comme prévu, le Bundestag aura élu la Chancelière le 17 décembre 2013. Angela Merkel pourra ensuite former son gouvernement et un nouveau ministre dirigera donc bientôt les Affaires étrangères de l'Allemagne. Après la *politique étrangère du profil bas* de Guido Westerwelle, notamment sur des questions impliquant des interventions militaires en Libye et en Syrie, les partenaires internationaux espèrent que le prochain ministre des affaires étrangères va insuffler un nouveau volontarisme à la politique étrangère de l'Allemagne. Pourtant ils seront probablement déçus: un changement d'équipe pourra tout au plus modifier l'apparence de la politique étrangère, car les éléments fondamentaux de la politique de sécurité font partie d'un consensus qui se situe bien au-delà des intérêts partisans, inscrits dans une culture stratégique nationale qui résiste au changement.

Depuis 1945, cette culture stratégique allemande repose sur deux principes de base: le multilatéralisme et l'antimilitarisme. La fin de la Seconde Guerre mondiale a été pour l'Allemagne une défaite morale et matérielle qui a ébranlé les propres fondements politiques et identitaires de la société allemande. C'est donc dans ce temps d'« enfance collective »¹ que la nouvelle culture stratégique allemande s'est développée. Confronté aux horreurs de la guerre, le pays qui s'était auparavant tant glorifié de sa grandeur militaire a développé une culture d'antimilitarisme. Les Allemands ont dû trouver une manière de reconstruire une vie politique sur le plan intérieur et international. Seuls le cadre multilatéral et la coopération avec les Alliés ont permis à l'Allemagne de se doter graduellement d'un moyen d'action sur la scène internationale. Le multilatéralisme et l'antimilitarisme, produits de la situation spécifique de l'Allemagne de l'après-guerre, continuent encore aujourd'hui à influencer les choix de la politique étrangère allemande. Mais ces deux tendances fondamentales, jadis complémentaires, sont entrées en conflit depuis la fin de la Guerre froide, ce qui crée dorénavant un dilemme pour la politique de sécurité allemande. Au sein des institutions multilatérales, les partenaires demandent à l'Allemagne de plus en plus d'engagement, y compris d'engagement militaire. Cependant ces demandes entrent en collision avec ses convictions antimilitaristes, ce qui met constamment les hommes politiques allemands dans l'obligation de jongler avec les deux éléments contradictoires de cette culture stratégique.

La jeune République Fédérale était fortement marquée par la détermination de son premier Chancelier Konrad Adenauer d'intégrer fermement son pays dans l'Alliance occidentale. Cette intégration, qui était à l'époque le seul moyen de garantir sa capacité d'action en matière de politique étrangère, est devenue un paradigme fondamental de la politique étrangère et de sécurité de l'Allemagne. Elle s'est engagée à suivre la devise "*Nie wieder Sonderweg!*" (Plus jamais d'exception allemande !) et intègre donc toute politique extérieure dans un cadre multilatéral. Pourtant, depuis sa réunification, l'Allemagne est fortement incitée à jouer un rôle plus important dans la politique de sécurité internationale, ce qui va à l'encontre de sa posture antimilitariste. La politique étrangère est donc partagée entre les deux éléments fondamentaux de la culture stratégique. D'un côté, l'expansion et le renforcement des institutions et des instruments multilatéraux de l'OTAN et de la PESC/PESD correspondent parfaitement aux traditions multilatérales de l'Allemagne. De l'autre côté, cela exacerbe le conflit propre à la politique de sécurité de l'Allemagne. Les décideurs politiques soutiennent de manière enthousiaste des instruments comme les « *EU Battlegroups* », car ils sont le cadre idéal pour un engagement des forces armées allemandes. Cependant, quand il faut passer des déclarations aux actes, l'Allemagne se montre beaucoup moins fervente. L'antimilitarisme est profondément ancré dans la société allemande, si bien que le pays reste un allié très réticent dans les opérations militaires multilatérales. L'engagement de l'Allemagne n'émane presque jamais d'une conviction de la justesse ou de la nécessité d'une intervention, mais plutôt du respect de ses obligations multilatérales. Cela est illustré de façon exemplaire par la participation allemande dans l'opération EUFOR RD Congo. Tout au long des négociations européennes, les décideurs allemands se montraient très sceptiques vis-à-vis de cette intervention. Mais à cause d'une pres-

Dossier stratégique

sion internationale forte, l'Allemagne a finalement accepté, moyennant des conditions strictes², de jouer un rôle-clé dans l'opération. Comme dans le cas de la mission en Afghanistan, l'Allemagne essaie toujours de limiter au minimum le risque d'une résistance intérieure forte, provoquée par des missions trop aventureuses. À cause de cette « politique d'évitement du risque »³, il semble chez les pays partenaires que les louanges allemandes du multilatéralisme ne sont que des paroles vides. Chaque fois que l'Allemagne estime que les coûts du non-engagement sont suffisamment bas et/ou les coûts d'un engagement sont trop élevés, elle s'exclut du jeu⁴. Se basant sur une analyse des coûts et des bénéfices, Berlin fait la part entre le multilatéralisme et l'antimilitarisme.

Cette position ambivalente devient beaucoup plus compréhensible quand on examine la relation de la population allemande avec ses forces armées. C'est ici que l'antimilitarisme des Allemands se manifeste le plus clairement. Le problème n'est pas qu'ils rejettent l'existence des forces armées en général – au contraire – la Bundeswehr jouit d'une réputation et d'une confiance extraordinaires⁵. En revanche, la République Fédérale n'avait pas d'armée à sa naissance. L'Allemagne était complètement démilitarisée, tant physiquement que moralement. De plus, après l'expérience douloureuse de la dictature et du rôle que l'armée a joué dans la chute de la République de Weimar, les Allemands étaient très méfiants vis-à-vis d'un réarmement : ils craignaient une revitalisation des militarismes prussien et hitlérien. Par conséquent, la nouvelle armée allemande devait être radicalement différente de ses prédécesseurs. La Bundeswehr était donc conçue comme une armée purement défensive, mettant l'accent sur le soldat citoyen, entièrement dévoué aux principes démocratiques de la République fédérale. La population allemande préfère toujours ce rôle traditionnel de la Bundeswehr en tant que « *Verteidigungsarmee* » (armée défensive) avec des tâches comme la défense du territoire allemand, l'aide humanitaire et la protection civile. Les interventions internationales offensives sont par conséquent rejetées⁶. Afin de justifier le nombre croissant d'interventions après la fin de la Guerre froide, les Allemands ont cultivé une image de la Bundeswehr en tant que « *bewaffnete Entwicklungshelfer* » (travailleurs humanitaires armés) au service du bien général dans laquelle les combats et les violences sont exclus. L'Allemagne ne faisait jamais la guerre, elle s'engageait pour la paix ! Pourtant, cet idéal est en contradiction évidente avec la réalité des engagements militaires du pays : en effet, l'expérience de la mission en Afghanistan a particulièrement dessillé les yeux de la population. L'incident près de Kunduz en 2009 a été un point d'inflexion important dans la perception de la nature de l'engagement⁷. Le 4 septembre 2009, deux camions ravitailleurs enlevés par des terroristes islamistes ont été bombardés sur ordre d'un officier allemand. Dans cet incident, plusieurs dizaines de civils ont été tués ; il constitue donc l'attaque allemande la plus violente depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'image du soldat allemand au service du bien général était écornée et pour la première fois, les politiciens ont utilisé le mot de "guerre" dans le contexte d'un engagement militaire allemand. La conséquence fut une chute drastique du soutien pour la mission en Afghanistan⁸. Afin de façonner le débat, le ministre de la défense, Thomas de Maizière, a pris l'initiative de tenir un discours plus honnête sur les opérations militaires : « *International interventions are part of the task range of the Bundeswehr today. This can be dangerous - killing and dying are part of it. This may not be good advertisement, but you have to tell the truth* »⁹. Cette « vérité » sur les interventions ne plaît pas aux Allemands et rend des engagements militaires futurs encore plus problématiques car le conflit entre le multilatéralisme et l'antimilitarisme s'est encore exacerbé.

Dans son discours lors du jour de l'unité allemande le 3 octobre 2013, le Président Joachim Gauck a lancé un appel à son peuple : « *I do not like the idea that Germany plays itself up to impose its will on others. Yet neither do I like the idea that Germany plays itself down to eschew risks or solidarity* »¹⁰. Il n'est certainement pas le seul à critiquer la politique étrangère de son pays. Régulièrement, des décideurs nationaux et internationaux eux aussi demandent une véritable stratégie en matière de politique étrangère et de sécurité. Néanmoins, et jusqu'à présent, tout débat stratégique demeure difficile en Allemagne. La population montre un « désintérêt amical »¹¹ vis-à-vis des thèmes relevant de la politique de sécurité. Préoccupée par des problèmes intérieurs et des menaces socio-économiques, elle ne s'intéresse pas aux interventions militaires. La classe politique contribue à cette inertie populaire en évitant toute controverse autour des engagements militaires. L'Allemagne se plaît plutôt dans le rôle du géant débonnaire. Le dernier gouvernement, dans lequel Guido Westerwelle occupait le poste de ministre des affaires étrangères, a perfectionné cette *politique du profil bas* en estimant qu'un débat ouvert sur le thème serait trop risqué.

Dossier stratégique

La formation d'un nouveau gouvernement serait l'occasion de lancer un large débat sur la politique extérieure de l'Allemagne. Le pays doit se demander quel rôle il veut jouer sur la scène internationale. Cependant il faut souligner qu'un tel débat ne changera pas du jour au lendemain une culture stratégique qui est profondément ancrée dans la société.

Notes de fin :

1. Kerry LONGHURST, *Germany and the Use of Force*, Manchester University Press, 2004, p.25.
2. L'Allemagne avait cinq conditions principales: 1. L'accord du gouvernement congolais 2. Un mandat des Nations Unies 3. La participation d'autres membres de l'Union européenne 4. La mission devait être limitée à Kinshasa 5. La mission ne devait pas dépasser une période de quatre mois. Voir aussi JÄGER, Thomas, EUFOR RD Congo: Defizite eines glücklich verlaufenen Einsatzes, in GIESSMANN, Hans J.; WAGNER Armin (eds), *Armee im Einsatz, Grundlagen, Strategien und Ergebnisse einer Beteiligung der Bundeswehr*, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 2009, pp.353-360, p. 355.
3. Thomas JÄGER, EUFOR Congo, *op.cit.*
4. Un exemple est la non-participation dans EUFOR Tchad/RCA où les coûts d'un non-engagement n'étaient pas très élevés comme l'Allemagne avait déjà joué un rôle principal dans EUFOR RD Congo. Pour des informations détaillées voir par exemple TULL Denis M. Tschad-Krise und die Operation EUFOR Tschad/ZAR, SWP Aktuell 15, Februar 2008.
5. Thomas BULMAHN, Rüdiger FIEBIG, et Carolin HILPERT, *Sicherheits- und verteidigungspolitisches Meinungsklima in der Bundesrepublik Deutschland*, SOWI Forschungsbericht 94, Mai 2011, p.76.
6. Voir par exemple BIEHL, Heiko; FIEBIG, Rüdiger; GIEGERICH, Bastian, et al., *Strategische Kulturen in Europa. Die Bürger Europas und ihre Streitkräfte. Ergebnisse der Bevölkerungsbefragung in acht europäischen Ländern 2010*, SOWI Forschungsbericht 96, Strausberg, September 2011, pp.48-50.
7. Pour une analyse détaillée de l'incident voir NOETZEL, Timo. The German politics of war: Kunduz and the war in Afghanistan, *International Affairs*, Nr 87 (2), 2011, pp.397- 417.
8. En Mai 2010, le soutien pour la mission était à 22%, les chiffres les plus bas depuis le début de l'intervention en 2001. NOETZEL, Timo. The German politics of war: Kunduz and the war in Afghanistan, *op.cit.*, p.412.
9. "Zum Aufgabenspektrum der Bundeswehr gehören heute auch die Auslandseinsätze. Die können gefährlich sein - Töten und Sterben gehören dazu. Damit kann man nicht werben, aber man muss die Wahrheit sagen." BRÖSSLER, Daniel; FRIED, Nico. "Interview mit Thomas de Maizière "Töten und Sterben gehören dazu"", *Süddeutsche Zeitung*, 16.07.2011.
10. Federal President Joachim Gauck to mark the 23rd Day of German Unity Stuttgart, Bundespräsidialamt, Berlin, 3 October 2013, p.7. [http://www.bundespraesident.de/SharedDocs/Downloads/DE/Reden/2013/10/131003-Tag-Deutsche-Einheit-englische-Uebersetzung.pdf?__blob=publicationFile\(04/10/2013\)](http://www.bundespraesident.de/SharedDocs/Downloads/DE/Reden/2013/10/131003-Tag-Deutsche-Einheit-englische-Uebersetzung.pdf?__blob=publicationFile(04/10/2013))
11. Horst KÖHLER *Einsatz für Freiheit und Sicherheit*. Rede bei der Kommandeurtagung der Bundeswehr am 10. Oktober 2005, Bundespräsidialamt, Berlin, p.6.

Pauvre Obsidia... L'Allemagne, la France et la défense européenne en panne

*Par Henning Riecke Directeur du programme « USA/relations transatlantiques »
Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP)*

Au cœur de l'Europe, un acte guerrier est perpétré : au début de l'année 2013, la Wislanie annexe une zone frontalière de sa voisine Obsidia, riche en ressources naturelles. La France et l'Allemagne ne peuvent laisser cette offensive sans réponse. Afin de repousser les troupes wislanes et de mettre fin à l'annexion, la Brigade franco-allemande déploie rapidement une unité en Obsidia, comme force d'entrée en premier dans le cadre d'une opération multinationale. Le déploiement de véhicules et de blindés par voie ferrée dans une région ennemie, ainsi que de 2100 soldats français et allemands, se déroule dans le plus grand professionnalisme.

Une telle intervention de l'unité franco-allemande serait un signe fort en termes de capacité d'action et de cohérence stratégique. Il ne s'agit pourtant ici que de l'exercice « Feldberg 2013 », qui s'est déroulé avec succès en mars dans l'Est de l'Allemagne, dans la région de la Lusace. L'exercice témoigne de la remarquable coopération des unités françaises et allemandes au niveau opératif. Pourtant, de telles opérations n'ont pas lieu dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne (UE). L'Allemagne évite les déploiements militaires autant que faire se peut et Paris ne trouve manifestement plus la coopération avec l'Allemagne aussi importante que cela. Malheureusement, le 110^{ème} régiment d'infanterie français, un élément central de la Brigade franco-allemande, ne sera plus stationné à Donaueschingen pour des raisons liées à la politique de restrictions budgétaires françaises. La France veut toutefois augmenter la capacité de la Brigade grâce à des forces basées sur son propre territoire. L'on suppose qu'une certaine frustration relative à la faible disposition du gouvernement allemand à intervenir a également joué un rôle dans cette décision. Des impulsions pour l'Europe peuvent-elles naître d'une telle configuration ?

Les Européens ont du mal à se positionner en matière de collaboration dans le domaine de la politique de défense, qu'il s'agisse de cohérence stratégique, de coopération dans le domaine de l'armement, de la constitution d'unités communes ou de déploiements complexes. L'idée de souveraineté nationale est trop souvent associée à celle d'avoir des forces armées autonomes à disposition. Ceci vaut également pour les grands Etats d'Europe. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que l'Allemagne et la France donnent l'exemple en matière d'aptitude au compromis. Malgré une période de formation étendue du gouvernement, l'Allemagne a fait une série de propositions préalables au Conseil européen de décembre, visant à renforcer la capacité d'action de la PSDC dans la gestion de crise : il y est question d'une consolidation des capacités civiles, au mieux d'une meilleure articulation entre composantes civiles et militaires.

Si l'on considère le réseau unique en son genre de coopération politique entre les deux Etats, depuis la coordination intense jusqu'aux échanges de personnel, le duo franco-allemand apparaît particulièrement qualifié. Depuis 1990, il existe en effet à travers la Brigade franco-allemande une unité commune, qui fait désormais partie du Corps européen (Eurocorps). Les deux Etats soutiennent également l'école franco-allemande (EFA) de formation des pilotes de l'armée de terre basée au Cagnet-des-Maures. Enfin, le Commandement européen du transport aérien (EATC) d'Eindhoven aux Pays-Bas est compétent pour le transport aérien de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Belgique.

En ce qui concerne l'intégration européenne, les avancées franco-allemandes sont récurrentes. En 2010, les gouvernements allemand et français avaient décidé d'un Agenda pour l'Europe, dans lequel des projets pour la politique de sécurité et de défense étaient également esquissés. Parmi eux figuraient notamment le fait d'accroître les capacités opératives civiles et militaires dans la gestion de crises extérieures ainsi que de « développer la capacité d'engagement opérationnelle de la Brigade franco-allemande ; et au-delà, [de] renforcer notre concertation en vue de déploiements communs ».

Dossier stratégique

L'harmonisation et la rationalisation envisagées dans le domaine de la collaboration et de l'approvisionnement industriels ont connu un moindre succès. Celles-ci devaient constituer « la colonne vertébrale du développement du secteur de l'armement européen », selon les déclarations des deux ministres de la Défense à l'été 2012. Avant toute décision, l'Allemagne engage toutefois souvent d'interminables processus de concertation sur les perspectives de coopération dans le domaine de l'armement, par exemple le processus de Gent ou les consultations au sein du Triangle de Weimar. La démarche française de 2010, consistant en un accord prévoyant une coopération plus étroite avec la Grande-Bretagne en matière de défense et d'armement doit être comprise comme la résultante d'une frustration par rapport à une certaine impression d'inactivité de la part de l'Allemagne. L'échec de la fusion d'EADS et de BEA Systems en décembre 2012, dû à l'intransigeance de la France et de l'Allemagne concernant les sites de production et la participation au sein de la nouvelle entreprise, renvoie à des intérêts en partie difficilement conciliables dans le cadre de la construction d'un armement européen.

A travers tous ces efforts, il est question pour Berlin et Paris de stabilité des partenariats, et aussi de construction de capacités dans un spectre large d'instruments contre un emploi moindre de moyens. Mais il est également question de capacité d'action politique et militaire, et de cohérence par rapport aux principes qui gouvernent toute décision de déploiement en cas de crise. Les deux pays ont des représentations différentes en matière de politique de défense. Ces différences ne constituent pas nécessairement des entraves à la construction de capacités de défense communes. Elles constituent cependant des entraves aux déploiements de ces capacités dans des opérations communes dans le cadre de l'UE, visant à garantir la stabilité de l'UE au-delà de ses frontières et à défendre les intérêts européens.

Les différences des cultures stratégiques française et allemande concernent principalement l'emploi de la force militaire. Un grand scepticisme règne en Allemagne sur l'efficacité de la contrainte armée en vue de solutionner des problèmes politiques complexes dans des zones de crise. Ceci fait partie d'une culture stratégique façonnée par l'histoire, que les hommes et femmes politiques n'ont que peu d'occasions de changer, ni même le poids pour le faire. Cette culture est également renforcée du fait que le parlement est, de droit, partie prenante du processus décisionnel. C'est la raison pour laquelle le cri de guerre de l'Allemagne, en cas de coup dur, est « réserve ». Si l'on s'enquiert du rôle de l'UE dans les interventions, qu'elles soient de voisinage ou à l'échelle du globe, l'Allemagne privilégie des moyens civilo-policiers, alors que la France souhaite tout aussi bien user de moyens de pression militaires. Les deux Etats ont également des priorités géographiques différentes lorsqu'on en vient aux scénarios de déploiement : que l'Allemagne ne considère pas comme évident l'envoi de la *Bundeswehr* à des fins de stabilisation en Afrique francophone est un autre point de désaccord. La différence bien connue concernant l'usage de la dissuasion nucléaire touche moins le développement des capacités ou la décision d'emploi, mais elle gêne la définition d'objectifs pour une Europe de la défense.

Les représentations divergentes de Berlin et Paris gênent ainsi le développement d'approches communes dans le traitement des crises naissantes. La Brigade franco-allemande a été active dans les Balkans et en Afghanistan, mais dans le cadre d'un mandat global de l'OTAN. Afin qu'elle ait une stature en tant qu'instrument européen de réaction aux crises, une prise de décision cohérente, concernant notamment les formats de déploiement, devrait avoir lieu au niveau de l'UE. Cela serait la conséquence logique de l'appel contenu dans la Stratégie européenne de sécurité de 2003 relatif à la constitution d'une culture stratégique « propre à favoriser des interventions en amont, rapides et, si nécessaire, robustes ». Une telle visée semble avoir sous-tendu aussi la planification de l'exercice en Lusace. Il est d'ailleurs frappant de constater que les groupements tactiques de l'UE, les *Battle groups*, qui sont créés depuis 2005 et opérationnels depuis 2007, n'ont encore jamais été déployés. Le groupement tactique « Weimar » était constitué, au cours de la première moitié de l'année 2013, d'unités polonaises, françaises et allemandes. Même pour elles, il ne s'est trouvé aucune zone de déploiement dans des régions de crise ou d'instabilité voisines de l'Europe.

Toujours est-il que cette unité trinationale témoigne de la tentative de donner consistance au concept de forces opérationnelles européennes dans le contexte du Triangle de Weimar. L'Allemagne a essayé d'introduire plus de flexibilité dans l'organisation des groupements tactiques, dont deux doivent être maintenus chaque semestre. Seul l'un de ces deux groupes a désormais vocation à être employé dans le cadre d'une opération

Dossier stratégique

conséquente, l'autre étant organisé de façon modulaire pour permettre une utilisation plus rapide au service de mesures d'aide militaire telles que la formation ou encore le secteur de la sécurité civile. Une telle réforme correspondrait naturellement à la conception allemande d'une politique de défense européenne fortement orientée vers le domaine civil.

Si l'on considère les décisions les plus récentes du gouvernement fédéral en matière de participation à des opérations multinationales, la réticence de l'Allemagne à soutenir la capacité d'action de l'OTAN ou de l'UE à travers la mise à disposition d'unités de la *Bundeswehr* apparaît clairement. L'expérience afghane a renforcé l'attitude antimilitariste des électeurs et de la classe politique en Allemagne. Certes, l'Allemagne participe au déroulement des opérations en Afghanistan. Et les soldats allemands sont présents dans le combat contre la piraterie et dans les opérations de sécurisation des Balkans. Mais les Allemands n'ont pas d'appétence pour de nouveaux déploiements d'importance, dans le cadre de crises, au sein d'environnements complexes, à un haut niveau d'intensité de l'engagement militaire, sans un mandat absolument limpide du Conseil de sécurité de l'ONU. En témoignent l'abstention dans la crise libyenne, l'adoption d'un profil bas dans la crise de l'Etat malien (même s'il faut signaler la participation de la Brigade franco-allemande à une mission de formation) et la ligne civile de la politique allemande en Syrie.

Ceci, combiné à une réserve marquée du parlement allemand, a abouti au fait que les partenaires européens y regardent à deux fois avant de se décider à se lancer dans une coopération militaire ou le développement de capacités communes avec l'Allemagne. Qui sait si les Allemands seront présents lorsque leurs amis auront besoin d'aide ? Ou, cas plus probable, Berlin sera-t-il prêt à aider un Etat membre de petite taille qui, pour améliorer sa position dans l'Alliance ou au sein de l'UE, souhaiterait rejoindre une force collective dans le cadre d'une opération ? Est-ce la raison du désintérêt présumé des Français pour la Brigade franco-allemande ? Les Français eux-mêmes ne sont plus si enthousiastes à l'idée de nouvelles aventures militaires, mais il est toujours normal de la part du Président français de rappeler la grandeur de la nation française à travers sa capacité d'action militaire et sa détermination à en faire usage. Il est souvent question, dans cette perspective, d'intérêts français en Afrique. C'est peut-être la raison pour laquelle les décideurs politiques allemands veillent à ne pas impliquer la *Bundeswehr* dans des conflits qui ne concernent en réalité que la France.

Comment peut-on surmonter un tel blocage ? Il est essentiel que l'Allemagne et la France acquièrent une expérience commune dans le cadre de déploiements difficiles. A cette fin, le maintien de la Brigade franco-allemande paraît important. Toutefois il faudra pouvoir avoir confiance dans le fait que les intérêts identifiés conjointement pourront faire l'objet d'interventions conjointes. S'il est difficile à l'Allemagne d'accepter des interactions guerrières dans le cadre de la réaction aux crises telles celles qui font le quotidien de l'opération en Afghanistan, il est alors peut-être judicieux de planifier des opérations communes à un niveau moins élevé. On peut imaginer ici que les groupements tactiques surveillent et permettent des engagements visant à sécuriser l'aide humanitaire dans des zones de guerre. On peut également penser au déploiement des groupements tactiques dans le domaine de l'organisation d'élections ou de la formation et du soutien aux forces nationales dans des zones de crise. Il ne s'agirait pas de remplir une mission de police internationale. Bien plus, les forces européennes seraient amenées à agir en terrain hostile et à imposer des intérêts pour la stabilité internationale, éventuellement sous mandat de l'ONU. De la sorte, un savoir-faire permettant des déploiements plus complexes pourrait être développé. Pour la consolidation de la confiance, il serait en tout cas judicieux que l'Allemagne adapte – comme le contrat de coalition le prévoit – l'intervention du Parlement dans le processus décisionnel relatif aux opérations extérieures en fonction de la responsabilité des Allemands dans les états-majors et les unités multinationales.

Les deux Etats n'en sont pas encore arrivés là. Aux vues des différences actuelles, il est difficile de dire quand la Brigade franco-allemande sera vraiment en mesure d'intervenir au cours d'une situation de guerre afin de reconquérir une zone occupée. Si la Wislavia avait vraiment été envahie par son voisin en début d'année, elle n'aurait pu attendre l'aide ni de l'Allemagne et de la France, ni de l'UE.

Traduit de l'allemand par Irène Eulriet

La réorientation de la *Bundeswehr* : Etat des lieux sous l'angle de la sociologie militaire

Par Heiko Biehl, Directeur scientifique Zentrum für Militärgeschichte und Sozialwissenschaften (Sociologie Militaire) der Bundeswehr

L'histoire de la *Bundeswehr* est une histoire jalonnée de réformes. Cela vaut plus encore depuis le tournant de 1989-1991. Pendant la guerre froide, la *Bundeswehr* était conçue exclusivement comme une armée défensive et elle était établie, structurée, armée et formée pour la défense de la patrie de concert avec ses partenaires de l'OTAN. Des opérations en dehors de la zone couverte par l'OTAN, ou même en dehors de l'Europe centrale, n'étaient pas prévues. Comme chacun le sait, ceci n'a pas été seulement une évolution progressive mais plutôt un véritable retournement. La *Bundeswehr* prend part depuis 20 ans à des missions internationales. Ses soldats, hommes et femmes, sont déployés en Afghanistan, dans le Balkans, au Soudan, dans l'océan Indien et à proximité de la côte libanaise. En conséquence, les forces armées ont dû être transformées en profondeur. Les réformes succèdent aux réformes depuis désormais 20 ans. La réforme actuelle, initiée par le ministre de la Défense zu Guttenberg, systématisée et mise en œuvre par son successeur de Maizière, est connue sous le nom de « réorganisation » (*Neuausrichtung*). Deux aspects différencient la « réorientation » des réformes conduites jusqu'alors et méritent donc une attention particulière : d'une part, la conscription a été abandonnée et la *Bundeswehr* a été transformée en une armée professionnelle ; d'autre part, la réorganisation modifie de façon très importante les structures et les processus de la *Bundeswehr* ayant prévalu jusqu'à maintenant.

La transformation du ministère de la Défense et de la structure des forces

La *Bundeswehr* a connu des mutations fondamentales depuis les années 1990. Mais aucune réforme n'est intervenue de manière aussi importante que la « réorientation » sur la structure et les modes d'action de la *Bundeswehr*, qui a entraîné des transformations aussi essentielles. Ceci vaut d'abord pour la transformation du ministère : les chefs d'état-major de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air, de la Marine, du Soutien (*Streitkräftebasis*) et des Services de santé ont été détachés du ministère et forment ensemble, avec les bureaux et services qui leurs sont subordonnés, des commandements nouvellement établis. D'autres bureaux et compétences du ministère de la Défense ont été considérablement modifiés. La « réorientation » a entraîné d'importantes modifications pour de nombreuses unités et services militaires. Selon une enquête en sciences sociales (Richter 2012), la grande majorité des soldats ainsi que des agents civils hommes et femmes sont directement touchés par la « réorientation » : leur service se trouve restructuré, délocalisé voire dissous. Seuls 16% des membres de la *Bundeswehr* ne sont pas dans ce cas. Que ces changements énormes aient des répercussions sur le moral des troupes n'est guère surprenant. Les sondages font état du climat morose des membres de la *Bundeswehr* (Richter 2012). Certes, une majorité de soldats, hommes et femmes, reconnaît la nécessité des réformes, mais ils sont critiques par rapport aux décisions prises. Sont dénoncés en particulier l'absence de cohérence et de logique avec lesquels la réorganisation est poursuivie, ainsi que le manque de clarté des objectifs visés. Par conséquent, la plupart des membres de la *Bundeswehr* prête à la « réorganisation » plus d'inconvénients que d'avantages. La direction politique et le commandement militaire ont dès lors encore un gros travail de communication à réaliser afin de vaincre le scepticisme des soldats vis-à-vis de la « réorganisation ».

La fin de la conscription et la transition de la *Bundeswehr* vers une armée de métier

Le service militaire allemand, dont l'existence reposait principalement sur des considérations politiques et sécuritaires liées la guerre froide, a survécu pendant vingt ans après la chute du mur de Berlin. Bien que la *Bundeswehr* ait évolué vers une armée de projection, la classe politique et les forces armées sont longtemps restées attachées au service militaire, qui est la forme de recrutement caractéristique d'une armée défensive, alors que les forces armées d'intervention s'appuient la plupart du temps sur des volontaires. C'est l'ancienne étoile montante de la politique, zu Guttenberg, qui a le premier osé mettre fin au service militaire et surmonter les doutes relatifs au fait que la *Bundeswehr* ne parviendrait pas, en tant qu'armée professionnelle, à

Dossier stratégique

recruter un nombre suffisant de jeunes hommes et de jeunes femmes qualifiés pour servir au sein des armées. Les premières expériences en matière de recrutement de volontaires sont entièrement positives. En outre, de nombreux jeunes sont intéressés par la carrière militaire. Malgré toutes les prévisions alarmistes, qui considéraient la *Bundeswehr* comme ayant déjà pris le chemin d'une armée de jeunes défavorisés, le niveau d'instruction des candidats est étonnamment élevé. La *Bundeswehr* ne peut cependant en aucun cas se reposer sur ce bilan intermédiaire favorable. La conjoncture économique positive en Allemagne, qui conduit à une demande élevée et durable de main-d'œuvre et d'apprentis, ainsi que l'évolution démographique en partie dramatique, vont rendre plus difficile à l'avenir le recrutement de candidats qualifiés. La *Bundeswehr* se trouve, de plus en plus, en concurrence avec d'autres entreprises et doit se montrer attrayante.

Pourtant, la fin de la conscription n'affecte pas seulement la question du recrutement. Elle représente également une rupture significative pour les relations civilo-militaires. Au regard de l'expérience historique des Allemands avec la force armée de l'empire (*Reichswehr*) qui évolua sous la République de Weimar vers un « Etat dans l'Etat », le service militaire était considéré par beaucoup comme le garant d'un ancrage ferme des forces armées dans la société. Le lien entre l'armée et la population va sans aucun doute rapidement évoluer. Y contribuent également les opérations extérieures qui se sont substituées aux manœuvres et aux exercices sur le territoire national, ainsi que la réduction du volume des forces (d'un demi-million dans le passé à désormais environ 185 000 soldats) tout comme la fermeture de sites et de bases militaires. Ainsi que l'ont montré les expériences de nos partenaires américains, britanniques et français, la fin de la conscription ne mène pas nécessairement à une distanciation entre armées et société. Les enquêtes disponibles à ce jour dessinent même une image vraiment positive : la *Bundeswehr* bénéficie d'une très bonne réputation dans la société, ceci dans toutes les catégories sociales (Wagner/Biehl 2013). Sa réputation est équivalente à celle des armées des autres Etats européens, par exemple la France. Les Allemands sont plus critiques envers les interventions comprenant l'usage de la force militaire. Une majorité de citoyens allemands récusent ainsi depuis plusieurs années l'opération menée par l'ISAF – comme c'est également le cas dans de nombreux pays européens.

Après les élections : comment la *Bundeswehr* peut-elle aller plus loin ?

La « réorganisation » ne sera pas la dernière réforme de la *Bundeswehr*. Dans les débats sur la politique de sécurité, on parle déjà d'un volume futur de 140 000 soldats, ce qui impliquerait d'autres réductions, d'autres coupes et d'autres fermetures. Il est vrai que les démarches déjà entreprises, ou se profilant, sont douloureuses, mais leur étendue seule ne déterminera pas l'avenir des forces armées allemandes. Le rôle et les missions futurs de la *Bundeswehr* seront bien plus déterminants. Au vu du bilan mitigé dans les Balkans et, plus encore, en Afghanistan, certains observateurs voient déjà émerger une ère post-interventionniste. Les réticences des Allemands, semblables à celles d'autres peuples européens, par rapport aux interventions sont connues. Mais quelle raison d'être la *Bundeswehr* aura-t-elle à l'avenir ? Les déploiements se dessinant dans le cadre d'opérations de stabilisation, d'observation militaire ou d'aide en cas de catastrophe seront-elles suffisantes à justifier un prélèvement de plus de 30 milliards d'euros annuels sur les recettes fiscales ? La classe politique, tout comme les forces armées, sont appelées à développer un contrat d'objectifs pour la *Bundeswehr* qui soit réaliste, opportun et accepté sur le plan international. Ce n'est pas seulement sur des détails structurels, d'organisation ou de procédure que se jouera l'avenir des forces armées allemandes, mais aussi sur la mission qui leur sera confiée dans le cadre de la politique de sécurité et sur leurs relations avec la société.

Traduit de l'allemand par Irène Eulriet

Bibliographie :

- Kümmel, Gerhard/Bastian Giegerich (dir.) (2013): *The Armed Forces: Towards a Post-Interventionist Era?* Wiesbaden.
- Richter, Gregor (2012): *Veränderungsmanagement zur Neuausrichtung der Bundeswehr. Sozialwissenschaftliche Begleituntersuchung. Ergebnisse der Befragungen 2012.* Strausberg.
- Wagner, Armin/Heiko Biehl (2013): *Bundeswehr und Gesellschaft.* In: *Aus Politik und Zeitgeschichte*, B 43-45.

Dossier stratégique

Le couple franco-allemand a-t-il un avenir sur les sujets de défense et de sécurité?

*Par le général de division (2S) Maurice de Langlois,
Directeur du domaine sécurité européenne et transatlantique.*

Trois événements récents peuvent laisser le lecteur perplexe sur l'amélioration des relations franco-allemandes dans le domaine de la coopération de défense. Tout d'abord, les cérémonies du 50^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée, qui avait été signé le 22 janvier 1963, n'ont pas fait l'objet de déclarations fracassantes. Ensuite l'annonce, le 21 octobre 2013, de la dissolution du 110^{ème} régiment d'infanterie appartenant à la brigade franco-allemande (BFA), a jeté un froid. Enfin, la nouvelle coalition gouvernementale qui émerge outre-Rhin, SPD et CSU, ne laisse pas présager beaucoup d'évolutions positives dans le domaine de la défense.

Et pourtant, beaucoup de chemin a été réalisé depuis la réconciliation de nos deux pays scellée par le général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer. C'était hier et il avait fallu à l'époque un grand courage politique pour faire le pas.

La coopération franco-allemande s'est développée depuis plus de 50 ans et constitue un réel acquis qu'il serait préférable de ne pas négliger aujourd'hui. Cette coopération reste une nécessité absolue, non seulement pour des raisons historiques mais principalement pour des raisons de construction européenne. Les deux pays, qui sont capables d'initiatives courageuses sur le plan économique, doivent s'engager plus au niveau des questions de sécurité et de défense. Si l'Allemagne souffre encore, au niveau des questions de défense, de difficultés chroniques dues à une divergence sur la notion d'emploi des forces militaires, c'est qu'elle vit toujours dans le traumatisme de l'après-guerre et continue de cultiver un esprit pacifiste, voire antimilitariste. Il faut alors se rappeler que nous avons imposé ce comportement à l'époque pour des raisons évidentes. Les Allemands ont besoin de temps et nous devons faire preuve de patience.

La coopération franco-allemande: un acquis de plus de 50 ans

Même si la dissolution du 110^{ème} régiment d'infanterie de Donaueschingen ne remettra pas en cause l'avenir de la BFA, elle sanctionne tout de même la disparition du dernier régiment basé outre-Rhin. La BFA restera le symbole fort de la coopération franco-allemande. Créée le 2 octobre 1989, elle est le fruit d'une initiative lancée par le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand. Elle a permis de progresser dans la connaissance mutuelle des armées des deux pays et de les rendre plus interopérables. Côté opérationnel, la BFA a été engagée dans les Balkans et en Afghanistan. Elle intègre aujourd'hui dans sa structure des éléments belges et espagnols. Composée de 4800 hommes, elle peut être indifféremment employée au profit de l'OTAN ou de l'Union européenne. Son état-major est implanté à Müllheim et elle est composée de deux régiments allemands et deux régiments français. Le 31 octobre 2013, le ministre de la défense allemand, Thomas de Maizières, faisait cette déclaration rassurante: « L'Allemagne et la France s'accordent pour considérer que la signification particulière de la Brigade demeure une haute priorité pour les relations franco-allemandes... Mon collègue a promis de conserver le plein profil capacitaire de la BFA par l'affectation d'un régiment stationné en France». Du côté français, notre ministre de la Défense avait réaffirmé dès le 21 octobre, l'attachement de la France à la BFA: «La brigade franco-allemande, outil indispensable de coopération, n'est pas remise en cause...un nouveau régiment aux capacités d'action supérieures, sera rattaché à la BFA». Et il précisait que la France conserverait en outre un niveau d'effectif stationné en Allemagne équivalent à celui des forces allemandes stationnées en France, soit environ 500 personnels.

Mais ce n'est qu'un aspect de la coopération avec l'Allemagne qui comprend de multiples facettes et qui fut initiée par le traité de l'Elysée signé le 22 janvier 1963 entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, scellant la réconciliation entre les deux pays. C'est à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du Traité en 1994 que fut créé notamment le Conseil Franco-Allemand de Défense et de Sécurité (CFADS). Et, dans le cadre du processus dit de "Blaesheim", le Président de la République et le chef du gouvernement allemand ont pris l'habitude de se rencontrer tous les 2 mois.

Dossier stratégique

Côté opérationnel, outre la BFA, un corps d'armée franco-allemand à vocation européenne est évoqué dès 1991 et donnera naissance l'année suivante à l'Eurocorps, dont l'état-major s'installe à Strasbourg le 1^{er} juillet 1992. Déclaré pleinement opérationnel en 1995, il est engagé en Bosnie (1998), au Kosovo (2000), en Afghanistan (2004-2005 puis 2012-2013). L'Eurocorps est composé de 5 nations-cadres (Allemagne, Belgique, Espagne, France et Luxembourg) avec 4 nations associées (Grèce, Italie, Pologne et Turquie), sachant que la Roumanie et les Etats-Unis ont l'intention de devenir nation associée.

Côté équipements, la coopération franco-allemande a vécu une période faste sur les programmes d'armement dont les premiers sont même antérieurs au traité de l'Elysée (Bréguet-Atlantic, Transall, Ratac). Cette coopération s'est développée avec les missiles Milan et Hot, le Roland, puis le Tigre (1987), le Cobra (contre-batterie) et enfin le NH 90 en 1992.

En parallèle, beaucoup d'initiatives ont été lancées : en 1984, création du centre de formation franco-allemand de contrôleurs aériens avancés (CFAA de Nancy), en 1991, création de la force navale franco-allemande (FNFA), en 2003, création des écoles franco-allemandes du Tigre (EFA), basées au Luc en France pour la formation tactique et le pilotage et à Fassberg en Allemagne pour la formation technique, en 2007, création de l'Erasmus militaire facilitant les échanges des jeunes officiers.

Plus récemment, dans le cadre de l'initiative Weimar dite élargie, les ministres des affaires étrangères d'Allemagne, de France, d'Espagne, d'Italie et de Pologne avaient déclaré le 15 novembre 2012 qu'ils voulaient promouvoir une politique européenne ambitieuse dans le domaine de la défense et de la sécurité, qu'il fallait établir des structures civilo-militaires capables de planifier et de conduire des opérations, encourager les initiatives de partage et de mise en commun des capacités (*le pooling and sharing*), travailler à une meilleure coordination des plans de défense nationaux et développer une base industrielle et technologique de défense européenne viable, compétitive et auto-suffisante.

Ce bilan exhaustif montre l'intérêt et la volonté des deux pays à poursuivre une collaboration lancée il y a plus de 50 ans et dont les résultats sont édifiants.

Une coopération qui s'est essoufflée

Et pourtant, plusieurs signes sont révélateurs d'un essoufflement. Plus aucune coopération d'armement de grande ampleur n'a été lancée depuis 1992. L'engagement allemand dans les différentes opérations, de l'OTAN ou de l'Union européenne, s'est souvent traduit par des contraintes telles que son efficacité en a été affectée. La position allemande, proche du veto, a beaucoup déçu les alliés et la France en particulier, au moment de l'opération Harmattan en Libye en 2011.

L'Allemagne continue à adopter une position ambivalente, héritage des conséquences de la deuxième guerre mondiale. Depuis cette époque, et parce que nous l'avons voulu, elle a développé une culture stratégique reposant sur deux principes de base, le pacifisme et le multilatéralisme. Profondément traumatisée, la population allemande est devenue pacifiste. Ceci touche toutes les générations, même les plus jeunes. Ainsi l'Allemagne n'a pu reconstituer son outil militaire que dans le cadre de la coopération et du multilatéralisme, principalement au sein de l'OTAN.

La situation est telle que, pour la première fois en 2014, son budget de défense va dépasser en volume celui de la France. Elle est prise dans un dilemme où elle devra choisir entre un multilatéralisme poussé à l'extrême en matière de délégation de sa défense à une organisation, à savoir l'OTAN, et une prise de responsabilité nationale quant à la défense de ses intérêts nationaux et européens.

Même si l'Allemagne est progressivement intervenue en opérations extérieures, ce n'était que dans un cadre extrêmement contraignant et limité, imposé par des règles parlementaires strictes, de manière à maintenir dans les esprits une image rassurante de soldats de la paix. Et le citoyen allemand réagit mal quand il découvre soudainement avec horreur que son armée fait la guerre en Afghanistan. Il existe actuellement dans la classe politique allemande un phénomène de rejet et de retour vers une attitude antimilitariste. A tel point que, sur la rive ouest du Rhin, certains n'hésitent pas à parler d'une armée de « non emploi » et affichent leur volonté de se tourner vers d'autres partenaires.

Le couple franco-allemand reste incontournable pour la construction de l'Europe de la défense

Maintenir et continuer à développer les initiatives franco-allemandes, principalement dans le domaine de la Politique de sécurité et de défense commune, est une nécessité vitale pour l'avenir de l'Europe. Il ne faut pas craindre de parler de co-leadership franco-allemand au niveau du continent. Pour cela, il est nécessaire de maintenir et densifier les contacts bilatéraux, incluant ou non d'ailleurs les voisins polonais. La valorisation de l'existant doit être un souci permanent, principalement la BFA et le Corps européen. Une réflexion sur la spécialisation des états-majors opérationnels nationaux doit être lancée, l'Allemagne sur le voisinage oriental et la France sur le voisinage sud, par exemple. Travailler en bilatéral sur l'approche croisée des risques, des menaces et des enjeux nationaux permettra d'identifier les points de convergence et surtout, de divergence sur lesquels il faudra travailler. Enfin, la réussite d'un organisme comme le commandement européen du transport aérien, l'EATC d'Eindhoven, initiative franco-allemande, doit être proposée comme modèle pour de futures coopérations opérationnelles. Si l'accent est mis principalement sur les aspects opérationnels, c'est leur réussite doublée d'une volonté politique partagée qui permettra de relancer par la suite la coopération en matière d'armement.

Au moment de la tenue du Conseil européen de décembre sur les sujets de défense et de sécurité, il est clair qu'une initiative franco-allemande serait la bienvenue. Plus précisément, le projet d'une force de réaction rapide basée sur l'emploi des groupements tactiques (GTUE) permettrait de relancer une dynamique de rapprochement de nos outils de défense. Mais il faudra encore beaucoup de volonté politique et de temps pour effacer les doutes et les craintes de part et d'autre du Rhin.

Dossier stratégique

Le Commandement européen du transport aérien (EATC) : un modèle de mutualisation des capacités

Par le général de division aérienne Pascal Valentin, Commandant de l'European Air Transport Command (EATC).

Actuellement, cinq nations, l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays Bas confient à un commandement multinational permanent le contrôle opérationnel de la quasi-totalité de leur flotte de transport. La majorité des escadrons de transport allemands, belges, français de métropole et néerlandais reçoivent et exécutent leurs missions opérationnelles sous les ordres de l'EATC.

La révolution est réelle mais subtile ; il importe de cerner la portée de ce changement qui se révélera totalement dans la durée et qui modifiera profondément dans son sillage tout ce qui touche de près ou de loin le transport aérien militaire français.

Né d'une initiative franco allemande datant de 1999, l'EATC voit le jour en septembre 2010 dans un environnement particulier.

Une vision plus que jamais d'actualité

L'Europe de la défense se trouve aujourd'hui dans la situation compliquée d'une réalité internationale instable et d'une crise financière pesante. Dès lors, les initiatives et projets bi ou multinationaux pour développer et optimiser les capacités militaires au sein de l'UE et de l'OTAN sont des options fortement recommandées et encouragées.

Ainsi, se dégage une nouvelle approche structurée et à long terme dans le domaine de la mutualisation et du partage (concept du « *pooling and sharing* »). Le niveau d'ambition est élevé, il porte sur un large éventail de domaines capacitaires et doit déboucher sur des résultats concrets.

L'EATC s'inscrit directement dans cette démarche et répond plus particulièrement au concept de la mutualisation.

Un réel transfert d'autorité, permanent et pragmatique

Si la coopération dans le domaine opérationnel n'est pas une nouveauté pour les aviateurs en général et pour les transporteurs en particulier ; pour autant, il a toujours été question d'organisations de circonstance, éphémères et plus axées sur la coordination que sur une réelle optimisation à long terme des capacités.

L'EATC fonctionne selon le même système que les coalitions multinationales. Les principes fondamentaux des opérations aériennes conjointes sont respectés, l'unicité du commandement assure la concentration des efforts pour une mission donnée et des objectifs assignés.

Cependant, les stades de coopération ou de coordination sont désormais dépassés. Le principe de mutualisation ouvre des perspectives beaucoup plus larges car l'objectif recherché ne se limite plus uniquement à l'aspect tactique de la mission, il s'accompagne naturellement de la recherche de la cohérence, de l'économie d'effort donc d'harmonisation et de standardisation.

C'est la première fois que des nations effectuent un transfert d'autorité permanent d'un tel niveau à un commandement multinational en temps de paix.

L'approche est pragmatique : le transfert de responsabilité permet à l'EATC de disposer de réels moyens d'action. L'autorité transférée lui permet en effet de planifier l'engagement et le déploiement des moyens, de déclencher les missions et d'en assurer le contrôle.

Dossier stratégique

Mais l'objectif final, qui confirme la cohérence globale du concept, est de transférer progressivement l'ensemble des responsabilités et des personnels liés à la préparation des forces et à l'exécution des missions afin d'améliorer, au travers des synergies créées, l'efficacité et l'efficience de la génération de force. Pour atteindre cet objectif, les nations s'engagent, au travers du ToA¹ d'une part à transférer la gestion de tout ou partie de leur flotte de transport militaire et de ravitaillement en vol, et d'autre part à déléguer des responsabilités fonctionnelles dans des domaines susceptibles d'améliorer l'interopérabilité entre les pays membres.

Une mutualisation de l'emploi

L'EATC a pour but de mutualiser l'emploi des moyens tout en respectant l'autonomie décisionnelle de chaque pays. La définition et le maintien des capacités propres jugées indispensables à la conduite d'opérations décidées nationalement demeurent fondamentaux. L'avantage de l'EATC est que cette mise en commun des moyens, compétences, ressources et organisations, est sans incidence sur la souveraineté des Etats-membres et sur l'accomplissement des missions purement nationales, tout en autorisant un bien meilleur coût de possession.

C'est toute la différence entre le « *pooling* » (traduit par « mutualisation ») et le « *sharing* » (traduit par « partage »); le « *sharing* » relève de la dépendance concertée et consentie consistant pour une nation à confier à d'autres la responsabilité de la réalisation de tout ou partie d'une capacité à laquelle ce pays renonce en propre. Dans cette acceptation, le « *sharing* », bien plus sensible que le « *pooling* », suscite, fort légitimement, des résistances plus difficiles à briser car cette démarche porte en elle une perte d'autonomie nationale acceptée.

Des résultats notables, des opérations en Libye à Serval

Dès sa création et celle des TOA, l'EATC a été engagé en soutien des opérations. Les situations de crise se sont succédé : la crise ivoirienne, le tsunami au Japon, les évacuations de ressortissants en Lybie, l'Afghanistan, les opérations africaines et bien sûr l'intervention en Libye en application de la résolution de 1973 de l'ONU.

A ce titre, ces événements de 2011 méritent une attention particulière et sont riches d'enseignements. Dès le début du mois de mars, la flotte militaire française donne le tempo, les transporteurs sont fortement sollicités.

Si seuls trois pays sur quatre participent à l'opération en Libye, toutefois l'ensemble des nations lui apportent un soutien en moyens de transport aérien militaire. L'EATC prend donc la mesure de sa tâche, il optimise l'emploi des ressources et crée un hub à Solenzara afin d'assurer le soutien logistique des terrains de déploiement des avions de combat français, néerlandais et belges à Sigonella, Souda, Decimomannu et Araxos.

Sans cette mutualisation des moyens, la France, première contributrice, aurait certainement dû faire face à de nombreuses difficultés, les ressources tant humaines que matérielles atteignant une surchauffe inévitable. La mutualisation permet de lisser ce pic d'activité et ainsi de ne pas dépasser les butées maximales de fonctionnement qui pénalisent la capacité à opérer dans la durée et augmentent les coûts de maintenance.

Moins flagrant, le bilan de l'opération Serval vient tempérer l'enthousiasme post-Libye. Il faut cependant éviter d'en tirer des conclusions hâtives et s'évertuer à en analyser les causes principales. Ainsi, alors que 80% du transport de passagers étaient bien mutualisés via l'EATC, 80% des matériels lourds ont été transportés en phase initiale par avions externalisés. La nature même de cette opération, projection de forces sur un théâtre éloigné, a mis en évidence la faiblesse des capacités de transport françaises en particulier et de l'EATC en général.

Risques encourus versus Gains attendus

Ce commandement multinational ne se juxtapose pas aux structures nationales existantes, à ce titre, il offre naturellement une économie d'échelle. Les coûts de fonctionnement et les frais généraux sont partagés.

Les économies opérationnelles sont évidentes : une nation effectue une mission au profit d'une autre afin d'éviter une externalisation toujours plus coûteuse, les chargements sont multinationaux et les vols à vide sont réduits autant que faire se peut (18% des missions de transport logistique sont effectuées avec du fret d'une autre ou de plusieurs autres nations).

La formation et le soutien sont également des éléments structurants pour l'EATC. Ils permettront de pérenniser les avancées et de compliquer toutes vellétés de retour en arrière. C'est dans ces secteurs que les gains en termes de coûts sont les plus intéressants et que de réelles économies sont réalisables. L'EATC s'est récemment vu confier par la France et l'Allemagne des responsabilités dans la définition de programmes de formation des équipages A400M ainsi que des mécaniciens sol.

Pour autant, comme le prévoit son concept, l'EATC se doit de progresser dans ces domaines pour exploiter de réels gisements de productivité, en œuvrant en particulier à la réduction de l'empreinte logistique de détachements communs d'avions de transport. L'A400M est un projet global qui, pris en compte au plus tôt et sur le long terme sera un formidable catalyseur de coopération.

Comme dans toute fusion, les gains attendus, qu'ils soient financiers, opérationnels ou stratégiques, sont à la mesure du niveau d'engagement des nations c'est-à-dire du transfert réalisé. Plus particulièrement financiers pour les petits pays, l'EATC offre aussi des gains opérationnels et stratégiques non négligeables pour des nations leaders et ambitieuses. La France a l'opportunité de jouer un rôle majeur au niveau européen dans le domaine du transport aérien militaire et du ravitaillement en vol.

Les conséquences directes ne doivent cependant pas masquer la nécessité absolue d'accompagner la démarche pour amplifier les retombées.

Le spectre du transport aérien militaire est beaucoup plus large que le seul traitement des équipages et des missions aériennes. La maintenance, la logistique, les projets d'armement, la formation et sans oublier la composante aéroportée (parachutistes et largages) sont bien sûr dans le sillage de l'EATC, qui s'imposera dans son domaine, comme l'unique interlocuteur expert au nom des nations.

Nous n'en sommes qu'au début et pourtant...

Nous ne sommes qu'au commencement de l'aventure, le premier défi demeure encore la pleine intégration dans les structures militaires des nations. En effet comme pour tout changement significatif, des îlots de résistance subsistent.

L'EATC a redistribué les cartes et modifié les structures et les processus décisionnels, il demande le courage de revoir un fonctionnement qui pouvait donner satisfaction en national.

Si l'IOC² a été déclarée le 11 mai 2011, la FOC³ a été prononcée le 28 novembre 2013. Les gains ne seront réalisés qu'au travers d'un transfert d'autorité plus important et d'une mutualisation accrue, en chassant les duplications inutiles, gourmandes en ressources humaines.

L'EATC devra également disposer d'un cadre juridique robuste au travers d'un traité en cours d'élaboration qui lui donnera les moyens adaptés à ses responsabilités et viendra se substituer à l'arrangement technique provisoire.

Bien entendu, l'EATC a vocation à s'ouvrir à d'autres nations afin d'augmenter le réservoir de capacités. Les Espagnols devant rejoindre en 2014, la procédure d'accession est lancée. L'Italie a aussi annoncé publiquement son intention de rejoindre le commandement et les premières démarches ne sauraient tarder. Les Britanniques se montrent de plus en plus intéressés...

L'expansion en général, que ce soit par l'élargissement à d'autres nations ou par l'extension des domaines

Dossier stratégique

d'activité, apparaît comme un nouveau défi à relever.

Les défis d'efficacité dans un avenir proche sont d'agréger les capacités de transport et de ravitaillement en vol pour aller vers une gestion centralisée de la mobilité par air. La fusion en phase de planification de ces deux aspects, par essence de même nature, devient indispensable avec l'arrivée des vecteurs multi-rôles. L'aptitude à planifier de façon centralisée sans pour autant s'empêcher d'opérer indépendamment et/ou nationalement représente des défis qui doivent façonner les réflexions sur le partage de responsabilités dans le soutien aux opérations de projection de forces et de puissance.

La prise en compte du besoin en global et la synthèse de l'intra et de l'inter théâtre seront des développements que l'EATC devra mettre en œuvre. A titre d'exemple, la gestion du contrôle opérationnel ou tactique des moyens aériens de transport des forces pré-positionnées devra être repensée d'une façon plus dynamique pour permettre cette synthèse.

Une réflexion sur la gestion globale centralisée de l'ensemble du transport aérien sans se limiter aux moyens militaires patrimoniaux, est un objectif qui améliorerait aussi sensiblement l'efficacité du processus et rationaliserait le soutien logistique par air aérien.

Quelles que soient les opportunités offertes, les futurs développements et l'ouverture à d'autres nations doivent être maîtrisés. L'outil est encore fragile et des décisions uniquement politiques ou confuses pourraient affaiblir le concept qui est par nature exigeant.

L'EATC comme modèle

Plusieurs paramètres primordiaux scellent les prérogatives et les ambitions d'une telle organisation multinationale. Ils sont gages de confiance mutuelle et de réussite.

Ils sont les suivants :

- Un réel transfert de responsabilité,
- Une dualité des responsabilités : opérationnelle et fonctionnelle,
- Une fonction opérationnelle qui rend l'organisation présente et incontournable pour les nations,
- Une organisation structurée et permanente dotée d'un centre de commandement,
- Une reconnaissance de l'intégration de l'organisation dans les structures militaires nationales,
- Un outil informatique central, partagé et fédérateur.

Enfin, il faut également souligner l'importance de la langue véhiculaire : l'anglais, langue de travail commune, qui représente un outil efficace, incontournable et indispensable à l'acculturation des mentalités.

L'EATC est un révélateur de solidarité, un accélérateur de synergie et d'optimisation des ressources humaines et matérielles. La démarche repose essentiellement sur la confiance entre les partenaires et une vision partagée de leurs intérêts de sécurité au même titre que l'acceptation d'une interdépendance opérationnelle plus ou moins décisive.

Outil militaire, émanation des nations, l'EATC reste à disposition des nations. Il est intégré au sein des chaînes nationales de commandement et s'impose comme un interlocuteur indispensable. Il est déjà un symbole emblématique et concret de l'Europe pragmatique qui avance sur le chemin d'une intégration accrue pour la préservation et le développement des capacités militaires.

Notes de bas de page :

1. *Transfert of Authority* : transfert d'autorité
2. *Initial Operational Capability* : capacité opérationnelle initiale
3. *Full Operational Capability* : pleine capacité opérationnelle

Dossier stratégique

Le Triangle de Weimar : quelles perspectives?

Par Martin Koopmann, membre du directoire et Directeur exécutif de la Fondation Genshagen

Depuis sa création en 1991, le triangle de Weimar est autant une description de la réalité politique en Europe qu'un objectif plus ou moins visionnaire placé hors du cadre de la normalité européenne. L'interprétation de son rôle et de son efficacité est liée à différents facteurs: la période considérée (avant ou après l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne en 2004), les attentes et intérêts nationaux en France, en Allemagne et en Pologne liés à la coopération entre ces trois pays, et les attentes et intérêts nationaux des pays tiers de l'UE qui coopèrent avec ces trois grands partenaires. En outre, l'interprétation de la réalité du triangle et de ses actions en Europe dépend de la génération politique concernée. La « première » génération du triangle, qui est celle de sa fondation en 1991 et pour laquelle le rapprochement et la coopération entre les trois pays sont fortement liés à la fin de la guerre froide et à l'idée de la réconciliation entre les deux blocs, représentés par la France et l'Allemagne d'un côté et la Pologne de l'autre. La « deuxième » génération du triangle, qui est celle de l'après-adhésion de la Pologne à l'UE en 2004, vise avant tout une coopération pragmatique entre les trois pays aboutissant à des propositions ou initiatives concrètes pour la configuration de l'avenir européen et la résolution de conflits entre les différents acteurs au sein de l'UE.

Selon les facteurs considérés, la perception du triangle de Weimar peut varier de l'image d'une plateforme visant à renforcer et stabiliser la connaissance mutuelle et la confiance entre les trois forces principales du continent européen, à celle d'un instrument pragmatique du processus politique de décision de l'Union européenne, une belle idée qui n'a jamais vraiment vu le jour. Il se trouve que parallèlement à cette recherche de l'essence même du triangle de Weimar, les vingt dernières années ont été aussi marquées par une remise en question de ce qui s'était développé depuis quarante ans comme caractéristique de la relation franco-allemande. Après la chute du mur de Berlin, l'équilibre entre une France considérée comme la puissance politique et militaire principale en Europe occidentale et une République fédérale d'Allemagne considérée comme une puissance économique sans ambition politique majeure et dont l'intégration dans les institutions occidentales était la base cruciale de sa raison d'être, a été remis en question.

Un regard croisé des approches nationales des relations franco-allemandes en Europe, de leurs perspectives, contraintes et opportunités, est indispensable : la vision que chacun des trois acteurs du triangle a des relations franco-allemandes et de leur place en Europe a un impact déterminant sur les perceptions du triangle de Weimar.

Naturellement, l'approche de la Pologne sur les relations franco-allemandes se distingue profondément de celle de ses deux voisins. C'est l'approche d'un acteur tiers qui observe et juge la politique de ce « couple franco-allemand » qui, malgré tous les changements depuis 1989 et tous les nouveaux défis, est caractérisée par une expérience de coopération commune extrêmement longue et intense en politique européenne, par un acquis communautaire et des standards européens totalement partagés. C'est l'approche d'un acteur qui, dans cette crise européenne économique et monétaire la plus grave que l'Union ait jamais connue depuis sa création, ne fait toujours pas partie de l'Union économique et monétaire. Et c'est aussi l'approche d'un acteur qui, au cours de plus de quatre longues décennies d'après-guerre, a suivi une évolution économique et politique bien différente de celle de ses deux voisins occidentaux – ce qui explique sa situation économique en 1989/1990 mais aussi ses positions en matière de politique de sécurité et de défense.

Mais c'est aussi l'approche d'un acteur qui n'est plus le « nouvel adhérent » à l'Union européenne de 2004. Depuis plus de cinq ans, le gouvernement à Varsovie mène une politique décidément pro-européenne dans le sens des fondateurs de l'intégration des années 1950. La Pologne a réussi des réformes économiques considérables qui en font l'Etat membre de l'UE qui résiste le mieux aux défis de la crise financière. Et c'est un pays, dont les électeurs ont confirmé en 2011, avec la reconduction du gouvernement Tusk, l'orientation libérale et européenne, parfaitement en phase avec les principes d'intégration européenne depuis ses débuts.

Dossier stratégique

L'attitude de la France à l'égard des relations franco-allemandes a pu être considérée comme conservatrice jusqu'à l'arrivée du Président François Hollande, qui a depuis clairement affiché des signes d'ouverture envers la Pologne. L'Allemagne, quant à elle, a pris en même temps une posture plus ouverte vis-à-vis de ses partenaires orientaux. Face à un couple franco-allemand qui évolue, l'attitude polonaise est marquée par trois aspects clés. Premièrement, Varsovie est clairement l'acteur qui pousse le plus à une ouverture du franco-allemand vers sa trilatéralisation – tout en soulignant que le triangle de Weimar ne remplacera pas la coopération nécessaire entre Paris et Berlin. Deuxièmement, le gouvernement Tusk formule très clairement à l'égard des Allemands des attentes de leadership en Europe. Ces attentes sont aussi le fruit d'une prise de conscience de la Pologne qu'elle ne se trouve plus aujourd'hui dans une position de faiblesse vis-à-vis de l'Allemagne. Troisièmement, la politique polonaise à l'égard de la France est marquée par une absence d'objectifs clairs et d'ambitions visibles – ce qui est aussi valable dans l'autre sens au titre de la politique française à l'égard de la Pologne. C'est ce déséquilibre entre des axes forts franco-allemand et germano-polonais d'un côté et des relations franco-polonaises encore faiblement développées de l'autre, qui caractérise aussi les trois constituantes du triangle de Weimar.

Cependant, l'évolution de la Pologne depuis 2007 à propos du lien transatlantique couplée à une relativisation du rapprochement opéré par le Président Sarkozy avec le Royaume-Uni et Washington, pourrait jouer en faveur d'une valorisation du triangle. L'Allemagne, sous le coup d'une relation transatlantique affectée par l'affaire NSA, pourrait jouer un rôle d'interface entre Paris et Varsovie plus efficace afin de conforter sa propre politique européenne.

Deux secteurs politiques semblent être particulièrement appropriés pour une concertation trilatérale renforcée, la politique d'élargissement et la politique de voisinage de l'UE, caractérisées depuis longtemps par un manque de coopération stratégique entre les Etats membres, en particulier entre la France et l'Allemagne.

Le triangle de Weimar pourrait présenter deux principaux avantages. Premièrement, rendre les politiques d'élargissement et de voisinage plus cohérentes pour ce qui est des objectifs et instruments. L'extrême diversité des régions et pays concernés fait que seul un groupe d'Etats membres disposant de la capacité politique mais aussi de la légitimité nécessaire pourra lancer un vrai processus européen de réflexion stratégique et conceptuel. Vus les intérêts particuliers de la Pologne comme pays frontalier de l'UE vis-à-vis des voisins de l'Union à l'Est, vus ses liens historiques, économiques et culturels avec des pays comme l'Ukraine et le Belarus, il est plus qu'évident qu'une coopération à trois sur ces sujets (incluant une politique russe de l'UE cohérente) serait la condition sine qua non pour avancer sur ces questions. A court et moyen terme, il s'agirait de continuer sur la base d'une politique de voisinage régionalisée. Pour rééquilibrer les approches différentes de l'Union pour la Méditerranée et du Partenariat Oriental, le triangle de Weimar serait le format approprié. Deuxièmement, tout le monde s'accorde sur le fait que la politique européenne de sécurité et de défense stagne, que la crise économique et financière aggrave une situation difficile en Europe quant aux capacités militaires disponibles en cas de crise et qu'un dialogue stratégique entre Européens sur leurs objectifs communs est resté à l'état embryonnaire. Il ne sera pas évident d'inverser cette tendance rapidement. Mais les premières tentatives de coopération entre Paris, Berlin et Varsovie pendant les dernières années ont montré que des mesures concrètes pouvaient être décidées en commun : la volonté de mettre sur pied un groupement tactique (« Battle group ») le prouve autant que les propositions d'avril 2010 regroupant un certain nombre d'initiatives en politique de sécurité et défense, comme la création d'un quartier général militaire européen. Le temps qui a été nécessaire pour faire signer ce papier trilatéral par les trois parties, montre que la simple convergence de vues n'entraîne pas automatiquement les décisions et actions correspondantes. Il y a aussi des perceptions de l'Europe politique qui divergent entre les trois pays mais qui peuvent évoluer. C'est ainsi que le Président Hollande a ouvertement critiqué « l'atlantisme » de son prédécesseur en politique étrangère et de sécurité. On verra si le nouveau gouvernement allemand sera prêt à prendre de nouvelles initiatives en matière de PSDC en coopérant avec ses partenaires français et polonais.

D'autres thématiques, comme la politique énergétique européenne, devraient être analysées pour compléter la liste des défis de l'Union européenne et des perspectives du triangle de Weimar. Et l'analyse des intérêts et des perceptions des partenaires respectifs ainsi que des politiques mises en œuvre montre qu'il y a

Dossier stratégique

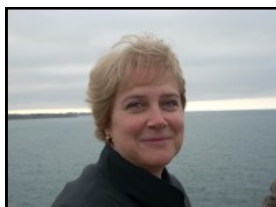
de la place pour des activités trilatérales avec une valeur ajoutée pour toute l'Union.

Deux principes devraient être à la base de cette politique trilatérale. Le triangle ne remplacera pas les relations franco-allemandes mais sera un élément complémentaire important. Et le triangle n'aura de succès que s'il reste ouvert à la coopération avec d'autres États membres de l'UE (du type « Weimar plus ») voire même avec des partenaires hors UE.

Une préparation des sujets en question à trois sera nécessaire – sachant qu'elle doit se faire dans la perspective d'une ouverture à temps à d'autres partenaires, qu'ils appartiennent à l'UE ou non. Ce sont les conditions nécessaires pour nouer entre des acteurs fiables des liens de confiance, bâtis sur une solide légitimité.

Ce texte reprend des idées exprimées dans un article de l'auteur pour la revue Allemagne d'aujourd'hui, paru dans le numéro 201, 2012.

Portrait du mois

**Béatrice Heuser**

Béatrice Heuser, née à Bangkok en 1961, est historienne et politiste, en poste actuellement à l'Université de Reading (R-U), comme titulaire de la chaire de relations internationales. Comptant parmi les meilleures spécialistes de l'histoire de la pensée stratégique occidentale, elle a publié des ouvrages de référence sur Clausewitz et les penseurs de la guerre à l'époque classique.

Docteur de l'université d'Oxford, enseignante dans plusieurs universités françaises, ses travaux l'ont portée précédemment vers l'étude de l'OTAN. Auteur de nombreux ouvrages de référence, son dernier ouvrage *The Strategy Makers: Thoughts on War and Society from Machiavelli to Clausewitz* a été publié cette année en français sous le titre *Penser la stratégie de l'antiquité à nos jours*. Dans ce nouvel ouvrage, Béatrice Heuser définit la stratégie comme une voie globale pour parvenir à des fins politiques, utilisant la menace ou l'usage effectif de la force et prenant en compte les moyens disponibles, les valeurs et les objectifs des adversaires.

Bibliographie :

The Strategy Makers: Thoughts on War and Society from Machiavelli to Clausewitz (Santa Barbara, CA: Praeger, 2010);

The Evolution of Strategy: Thinking War from Antiquity to the Present (Cambridge: Cambridge University Press, 2010), *Reading Clausewitz* (London: Pimlico, 2002);

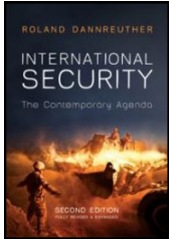
The Bomb: Nuclear Weapons in their Historical, Strategic and Ethical Context in the series: Turning Points in History (London: Longman's, 1999),

Nuclear Mentalities? Strategies and Belief Systems in Britain, France and the FRG (London: Macmillan, and New York: St Martin's Press 1998),

NATO, Britain, France and the FRG: Nuclear Strategies and Forces for Europe, 1949-2000 (London: Macmillan, and New York: St Martin's Press, 1997, ppb. 1998),

Transatlantic Relations: Sharing Ideals and Costs Chatham House Paper (London: Pinter for RIIA, 1996)

Livre du mois



R. Dannreuther, *International Security. The Contemporary Agenda*, Polity Press, Cambridge, 2013 (2d edition)

Spécialiste connu de relations internationales, Roland Dannreuther (Université de Westminster) augmente et actualise considérablement son manuel classique de sécurité internationale à l'heure des nouveaux défis politiques. Quatre parties ponctuent ce travail destiné à des étudiants avancés, mais aussi à la communauté scientifique dans son ensemble.

La première – qui aura peut-être notre préférence pour ses qualités à la fois synthétiques et analytiques – traite des cadres théoriques permettant (ou pas) de penser le monde de l'après guerre froide, et plus encore de l'après 11 septembre 2001. On y trouvera notamment une discussion pointue sur le rôle de l'analyste des questions de sécurité et sur ce qui est attendu de lui dans le monde actuel, aussi bien en tant que scientifique ouvert sur les cultures non occidentales que comme « moraliste » capable d'éviter le relativisme. Avec beaucoup de clarté, Dannreuther pointe trois tournants dans le champ de la sécurité : 1- le changement de nature de la guerre, de moins en moins interétatique, de plus en plus sociologiquement fragmentée et individualisée ; 2- une transition des enjeux depuis la dialectique est-ouest vers la dialectique nord-sud, accompagnée de la perte de pertinence de l'échelle étatique et de sa

capacité à résoudre les problèmes ; 3- l'avènement d'un monde sans polarité fixe, avec ses conséquences sur les notions de puissance, de sécurité, de légitimité. C'est là l'occasion d'une critique bienvenue du concept élargi de sécurité humaine. Lumineux, le chapitre 2 résume l'état des outils théoriques à notre disposition pour analyser ce nouveau monde, avec là encore deux mutations notables : la perte de vitesse de l'école réaliste et de son analyse en termes de rapports de force objectifs, au profit d'une approche constructiviste qui met en avant les valeurs des acteurs, leurs perceptions et leurs croyances socialement construites ; 2- L'émergence forte d'attentes sans doute excessives dans une société mondiale cosmopolite dont l'altruisme et l'humanisme, selon l'auteur, sont grandement exagérés.

La deuxième partie, cruciale pour notre perspective, analyse les nouvelles guerres et les marges de manœuvre de l'intervention. Celles-ci dépendent avant tout de la forme d'Etat dans laquelle le conflit survient, et Dannreuther en voit au moins quatre : les Etats développés, démocratiques et stables (comme en Europe occidentale et en Amérique du Nord) ;

les Etats en voie de globalisation (comme les grands émergents) ; les Etats prétoriens où règne l'autoritarisme ; enfin les Etats effondrés, en proie aux féodalités, dont les structures centrales ne fonctionnent plus. Toute typologie est discutable et l'ouvrage surestime probablement la solidité du pacte démocratique dans une Europe en proie au doute, mais au final cette classification favorise la discussion. Sont tour à tour passés en revue : l'intervention dans un monde post-guerre froide (donnant lieu à une réévaluation de l'interventionnisme très sous-estimé du temps de la bipolarité), l'état des alliances et de la sécurité collective (où l'on pose la question d'une communauté de sécurité naissante en Asie). La troisième partie est consacrée à l'environnement de la sécurité, notamment aux ressources et aux migrations.

La sécurité environnementale mais aussi la compétition environnementale (pour l'énergie et l'eau), la migration comme enjeu de sécurité, y sont traitées. Enfin la dernière partie porte sur l'asymétrie de puissance et de menace. La nature du terrorisme, la dynamique de la prolifération, laissent place – sans disparaître eux-mêmes – à de nouveaux espaces de confrontations, en particulier dans le cyberspace.

Ouvrages reçus

La force de l'ouvrage est dans sa pédagogie (c'est la moindre des choses pour un manuel), et dans sa capacité à présenter sur chaque enjeu l'ensemble des points de vue actuellement exprimés dans le débat international, sans jamais oublier d'en confronter aucun à la critique. La bibliographie sélective

commentée de chaque chapitre (assortie d'une « webographie » bien utile pour découvrir les meilleurs sites anglo-saxons de ressources en la matière), la bibliographie finale exhaustive surtout, sont autant d'instruments précieux. On dira pour conclure que ce type de manuel universitaire, lorsqu'il est

bien fait, s'impose comme « pré-pensée stratégique », au sens où il donne à voir à un moment *t* l'ensemble du spectre disponible en termes d'analyse et de travaux sur les questions qui nous préoccupent, avant d'aller plus loin, de bousculer l'existant, et de repenser la défense et la sécurité. la défense et la sécurité.

Frédéric Charillon

J-P. Chevènement, *1914-2014 L'Europe sortie de l'histoire?*, Fayard, 342 p.



A l'occasion du début des célébrations du centenaire de la première guerre mondiale, Jean-Pierre Chevènement fait un lien avec l'Europe de 2014 et ses occasions manquées. Ouvrage engagé, avec un développement historique original sur les causes et les origines de la guerre, il fait des propositions concrètes pour lutter contre le déclin de l'Europe et lui éviter d'être marginalisée. Jean-Pierre Chevènement fait percevoir une certaine similitude entre la situation de l'Allemagne d'avant 14, époque de la première mondialisation, et la situation actuelle de la deuxième mondialisation, sur le constat d'une hégémonie budgétaire incontestée.

Le constat sur l'Europe d'aujourd'hui est sévère, « Europe piégée par la seconde mondialisation », composée de nations impuissantes et menant une politique « à la Laval ». Plus précisément, il attaque la monnaie unique comme l'une des principales raisons de son échec. Mais il n'abandonne pas pour autant l'idée d'un projet européen qui serait porté par le couple franco-allemand, pour deux raisons : cela éviterait le décrochage de la France, un « intérêt vital » pour elle, et cela éviterait à l'Allemagne d'être tentée par « le grand large ».

Il reprend enfin les grandes idées européennes basées sur une politique sociale forte, une protection de la monnaie (passer de la monnaie unique à la monnaie commune), des capacités au service de la paix, une contribution au développement du voisinage notamment de l'Afrique. Enfin, il croit à une grande Europe à géométrie variable, incluant « le grand peuple russe ».

Général (2S) Maurice de Langlois

C. Hubac, *L'Union européenne, les clés pour comprendre*, Argos, 2013, 174 p.



Souvent décriée, parfois célébrée, l'Union européenne n'en est pas moins toujours au cœur des débats. Et si elle ne semble ignorée par personne, elle demeure toutefois méconnue par le plus grand nombre. Et pour cause, elle s'est ancrée dans le paysage européen et international moins comme une réalité politique concrète qu'un symbole de paix entre des nations autrefois ennemies. Son fonctionnement complexe et obscur, aussi bien pour le citoyen européen que pour l'homme politique – rappelons à cet égard les paroles de Kissinger « L'Europe, quel numéro de téléphone ? » – ainsi que la dérive technocratique dont elle est l'objet ont ainsi contribué à faire de l'Union européenne une machinerie lointaine.

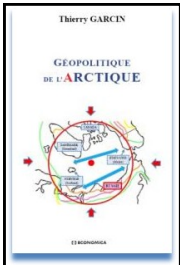
L'ouvrage de Camille Hubac, diplômée de l'ESC Rouen et travaillant à la Commission européenne à Bruxelles, ambitionne donc de rendre intelligible l'Union et ses mécanismes. Dans une perspective plus descriptive et synthétique qu'analytique et critique, cet ouvrage a donc le mérite d'éclairer le lecteur sur la construction européenne et son histoire (partie I), sur les rouages complexes et donc le fonctionnement de l'Union et de ses institutions (partie II) et sur la mise en œuvre concrète de ses compétences (partie III). Si l'accent est mis sur des domaines économiques et financiers (PAC par exemple), le volet politique étrangère et défense n'est pas pour autant oublié. Camille Hubac évoque ainsi les principaux enjeux entourant l'Europe de la défense au travers notamment des interactions avec l'OTAN et de la capacité de l'Union à répondre aux grandes crises internationales.

Loin de tout optimisme démesuré, cet ouvrage, dont le titre traduit l'ambition, constitue donc une introduction remarquable pour le lecteur curieux qui souhaiterait maîtriser les processus à l'œuvre dans le cadre de la construction européenne. Cependant, malgré un propos très clair et étayé de schémas et de représentations cartographiques dont l'utilité n'est pas négligeable, on regrettera parfois une analyse parfois trop succincte et réductrice de la réalité.

Béatrice Guillaumin

Ouvrages reçus

Th. Garcin, *Géopolitique de l'Arctique*, Economica, Paris, 2013

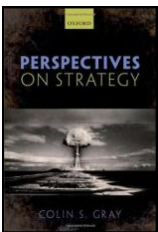


L'ouvrage de Thierry Garcin s'impose comme l'une des sommes les plus complètes sur l'Arctique en français, de par le spectre quasi complet d'approches et d'angles de réflexion proposées, dans une démarche de surcroît très pédagogique (encadrés, cartes en couleur). Revenant d'abord sur l'histoire et la géographie de ce qui est en train de devenir un bassin, l'ouvrage étudie les opportunités et les risques d'une exploitation accrue de ce nouvel eldorado après le réchauffement prévisible de la planète, et la fonte des glaces déjà bien entamée. Les enjeux scientifiques bien sûr, mais surtout juridiques (litiges, prébendes des cinq États riverains – Norvège, Canada, États-Unis, Russie, Danemark par le Groenland – ou encore droits des populations autochtones), économiques (pêche, matières premières, tourisme), et enfin stratégiques (militarisation, routes), pour les riverains comme pour quelques puissances secondaires (Chine, France). Alarmiste sur la surexploitation possible de la zone (avec notamment des risques de marée

noire catastrophique, ou le saccage quasi annoncé d'un Groenland bientôt indépendant qui ne saura pas résister aux intérêts économiques) quasi annoncée d'un Groenland bientôt indépendant qui ne saura pas résister aux intérêts économiques), mais également sceptique sur la possibilité d'un Arctique rapidement accessible, Thierry Garcin réussit à faire le tour de la question et à nous en offrir une excellente synthèse.

Frédéric Charillon

C. Gray, *Perspectives on Strategy*, Oxford University Press, 2013



Auteur classique des *strategic studies* britanniques de la « première génération » (on se souvient de son débat avec Alistair Johnson – un stratégeste de « troisième génération » - sur le lien entre culture et comportement stratégique), Colin Gray nous offre ici une sorte de suite à son *Strategy Bridge: A Theory For Action* (2010), dont les *Perspectives* constituent en quelque sorte ce qu'il avait lui-même identifié comme les chapitres manquants. Ces chapitres sont au nombre de cinq, comme autant de thèmes pourtant classiques, sur lesquels Gray souhaitait revenir, à savoir le lien entre stratégie et : 1- concept, 2- éthique, 3- culture, 4- géographie, 5- technologie. La pensée porte sur des aspects à vrai dire connus, reformulés et récapitulés ici. La force de conceptualisation est-elle un atout stratégique ? Une éthique supérieure peut-elle faire la différence, ou bien la morale est-elle incompatible avec la stratégie ? Les croyances façonnent-elles ou renforcent-elles une culture stratégique ? La géographie détermine-t-elle

toute stratégie, ou est-ce plutôt la conception que l'on s'en fait (à l'exemple de la Manche, à la fois barrière et « autoroute »). Quelques passages convenus dans ce livre (notamment sur l'attachement traditionnel des Français au sol de la mère patrie), mais une remarquable synthèse aussi, qui se résume entre autres dans le tableau de la page 13, intitulé « Théorie générale de la stratégie en 22 maximes », sur la nature de la stratégie, sa mise en œuvre, ses conséquences.

Frédéric Charillon

Ouvrages reçus

Ch-Ph. David, *Théories de la politique étrangère américaine. Auteurs, concepts et approches*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2012

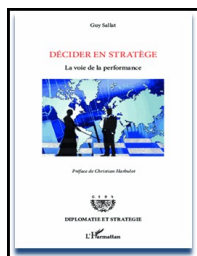


Sous la forme d'un manuel destiné aux étudiants de politique étrangère, ce travail québécois et donc francophone propose un panorama utile des approches (regroupées par catégories culturelle, structurelle, pluraliste et décisionnelle) du processus de fabrication de l'action extérieure des États-Unis. L'exceptionnalisme comme l'hégémonisme américain, le poids du discours, du droit constitutionnel mais aussi de la culture stratégique, le rôle du Congrès, des lobbies, des think tanks, de l'opinion publique, des médias, l'impact du leadership, du style présidentiel, des perceptions des acteurs, trouvent ici leur place, dans un agencement original tant il s'efforce de sortir du traditionnel schéma « réalisme – libéralisme – constructivisme – Foreign Policy Analysis ». Côté enseignement, on apprécie particulièrement le parti pris de récapituler systématiquement à la fin de chaque chapitre les auteurs importants (dont le parcours et la pensée sont brièvement rappelés), et les ouvrages fondamentaux sur le sujet (dont le contenu est

résumé). Côté recherche, on est séduit par la bibliographie remarquable, et par le contenu de la plupart des chapitres, avec notamment le dernier papier de Charles-Philippe David sur les théories bureaucratiques du processus décisionnel, précieux rappel de politique publique et de science administrative sur les contraintes du *groupthink*, les paramètres de la décision en milieu administratif, les stratégies décisionnelles (ses logiques et ses manipulations), et à la clef quelques mots sur les études de cas que sont l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord.

Frédéric Charillon

G. Sallat, *Décider en stratégie. La voie de la performance*, L'Harmattan, Paris, 2013



Réconcilier l'approche stratégique au sens où l'entendent les militaires – dont l'auteur fait partie – et au sens où on peut l'entendre par volonté de mener un projet à bien, telle est l'ambition de cet ouvrage, qui aborde le concept de stratégie tour à tour comme ensemble de principes, quête de solutions, comportement, relation, construction, combinaison. On y trouve au passage d'utiles résumés fort synthétiques des grands penseurs stratégiques (résumés que l'on pourrait parfois discuter toutefois, comme sur la célèbre formule clausewitzienne, qui après la discussion aronienne ne souffre peut-être plus d'aussi rapides raccourcis). Ainsi qu'une série de principes pour le bien agir – ou plus exactement pour l'agir efficace.

Frédéric Charillon

Ouvrages reçus



F. Tétart, *Grand atlas 2014. Comprendre le monde en 200 cartes*. Paris : Autrement, 2013. 128 pages

Comprendre le monde en 2014 exige de s'intéresser aux questions de sécurité, du développement économique, et de la population mondiale.

Premièrement, l'absence d'hégémonie mondiale fragilise l'état sécuritaire actuel. Plus de vingt ans après la fin de la Guerre froide, le monde semble être un agrégat de puissances aux caractères diversifiés. Aux côtés des Etats-Unis, seule « hyperpuissance », d'autres pays sont des simples puissances économiques : la Chine (9% du PIB mondial), ou l'Inde, premier émetteur d'IDE. Les souverainetés nationales demeurent la clef de voûte du système international. Cet état de fait inspire nombre de revendications, des nationalismes aux terrorismes. Il n'existe pas de « gouvernement mondial » : les meilleures coopérations interétatiques ne sont qu'économiques et financières, notamment le G20.

Dans ce contexte instable, les conflits sont devenus plus courts, plus mondialisés, bien que majoritairement internes, plus « privatisées » (ONG, média, sociétés privées, etc.) et davantage encadrés juridiquement (bien que la « guerre sauvage » perdure à quelques endroits), mais touchent davantage les civils. Les facteurs belligères sont soit classiques : nationalismes, idéologies, religions, revendications territoriales, soit nouveaux, comme la « guerre contre le terrorisme ». L'Afrique est en proie aux conflits, du fait de ses richesses naturelles, des différends territoriaux, de la faiblesse des institutions nationales et de contrôle étatique, et du sous-développement. La zone sahélo-

est devenue une « zone grise » aux mains de rebelles, touaregs, islamistes d'AQMI et de nombreux trafiquants, du fait du manque d'Etat. L'Asie est également instable, mais cette fois à cause du « trop-d'Etat » et de rivalités nationales autour du nucléaire nord-coréen, des contentieux maritimes liés aux ambitions navales chinoises, et du redéploiement stratégique américain. La chute de l'URSS a réveillé des conflits identitaires gelés sous l'ère soviétique, que la Russie tente d'enrayer en soutenant les minorités et ainsi fragiliser les Etats en question. Au Moyen-Orient aussi les Etats sont ébranlés : en un an, quatre régimes autoritaires, pourtant bien installés, ont été renversés (la Tunisie, l'Egypte, la Libye, et le Yémen), événements qui ont également permis l'arrivée au pouvoir de partis islamistes. Enfin, un nouvel espace stratégique instable a émergé, encore plus difficile à maîtriser : le cyberspace, terrain d'une criminalité menaçant internautes, réseaux, voire les Etats eux-mêmes (Estonie, Iran).

Deuxièmement, le développement économique est compliqué par la question des ressources. L'eau potable, abondante mais inégalement répartie, issue majoritairement de bassins fluviaux, est parfois source de conflits. Une dizaine de grands villes, notamment occidentales, auront des problèmes liés à l'eau vers 2050. Quant au pétrole, il irrigue toute l'économie du transport. Des territoires, comme l'Arctique, eldorado énergétique et minier, sont âprement disputés. Tandis que l'ère du pétrole menace de se terminer, le réchauffement climatique est à son comble, ce qui pousse à investir dans les énergies renouvelables, aujourd'hui encore peu fiables.

Economiquement, le monde tour-

-ne toujours autour de trois grands pôles : l'Amérique du nord, l'Europe, et l'Asie du nord, qui contribuent à 80% du commerce international. Mais financièrement, la plupart de ces puissances économiques sont en réalité endettées... principalement les Etats-Unis (un tiers de la dette mondiale, soit 72% du PIB mondial!), dont la moitié est détenue par la Chine et le Japon.

Troisièmement, la population mondiale : ces 7 milliards d'êtres humains abrités par cet ensemble chaotique. La moitié sont en Chine, au Japon ou en Corée du Sud. En 2050, la population mondiale, vieillissante, sera de 9-10 milliards, dont 70% d'urbains. L'allongement de la durée de la vie, qui s'est globalement améliorée, est teintée d'inégalité : un Japonais vit en moyenne 35 ans de plus qu'un habitant de Guinée-Bissau.

En 2009, un milliard de personnes souffrent de la faim, les crises alimentaires étant surtout liés aux conflits armés. La terre cultivable est une ressource de plus en plus rare, victime notamment d'étalements urbains mal contrôlés : elle a stagné en trois décennies, tandis que la population a augmenté de 45%. Pour des raisons variées, l'émigration concerne un milliard de personnes, enjeu de coopération Nord-Sud. Elle peut être un facteur de développement (les transferts de fonds des émigrés vers le pays d'origine sont colossaux), mais elle ne résoud pas les problèmes du sous-développement, qui menacent également la paix et la stabilité du monde de 2013.

Lieutenant-colonel
Olivier Entraygues

Ouvrages reçus

En s'alliant avec plusieurs éditeurs réputés, le ministère de la défense et la DMPA (Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives) nous offre des livres à la fois importants sur le fond, et de superbe facture dans leur réalisation. Parmi ceux-ci :

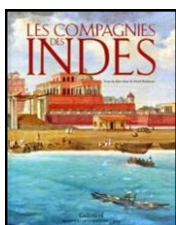
BEAUX LIVRES

M. Bernard, *La Grande Guerre vue du ciel*, Perrin, 2013



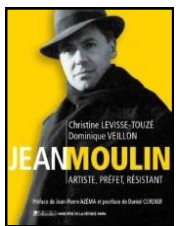
Haut-fonctionnaire et écrivain, fin connaisseur de la France et de ses traditions (avant même ses ouvrages sur la Première Guerre mondiale, on se souvient de 'ses' *Tours de France* sur la grande boucle!), Michel Bernard nous offre cette *Grande Guerre vue du ciel*. On y retrouve sa sensibilité, augmentée d'images, pour nous restituer le souvenir émouvant de ce que fut cette guerre « d'une ennuyeuse horreur ».

R. Estienne (dir.), *La Compagnie des Indes*, Gallimard, 2013



La Compagnie des Indes Orientales, créée en 1664 par Louis XIV et Colbert, mérite sans aucun doute le titre d'entreprise stratégique. Les marchandises font rêver (poivres, épices, porcelaines, soieries...), le principe n'en était pas moins cynique : fournir à la France des marchandises rares, en lien avec les comptoirs (Pondichéry en était la capitale). Page de notre histoire, début d'une époque, témoin d'une structuration sociale, la Compagnie, tout au long de ses multiples rebondissements jusqu'à la Révolution, trouve là son livre hommage.

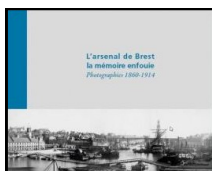
Ch. Levisse-Touzé, D. Veillon, *Jean Moulin. Ariste, Préfet, Résistant*, Taillandier, 2013



Le résistant est connu, les autres facettes du personnage le sont moins : cet ouvrage illustré sur Jean Moulin rappelle que 2014 sera aussi le 70^e anniversaire du débarquement, et donc de l'épisode marquant d'une autre guerre, la Seconde Guerre mondiale. On y découvre l'homme derrière le mythe, avec force reproductions de ses peintures et dessins, de ses correspondances, celles d'un haut fonctionnaire qui fut préfet, homme de gauche, républicain et homme de lettres.

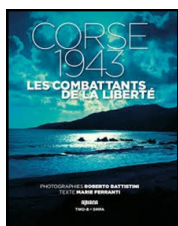
Ouvrages reçus

Musée national de la Marine, *L'Arsenal de Brest : la mémoire enfouie. Photographies 1860-1914*



Les ports et les arsenaux sont des lieux mythiques ou fantastiques, propices aux contes comme aux réminiscences. En nous offrant les photographies d'une période si lointaine, ce livre fait remonter à la surface la vie antérieure d'un Brest dont la double identité maritime et militaire prend plus de profondeur encore.

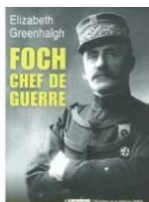
R. Battistini, M. Ferranti, R. Battistini, M. Ferranti, *Corse 1943. Les combattants de la liberté*, Albiana, 2013



Pour le 70^e anniversaire de la libération de la Corse, ce livre hommage revient sur l'implication de l'île et de ses habitants dans la grande lutte contre l'envahisseur, après l'ordre d'insurrection donné par les résistants en septembre 1943. En documents, en images, appuyé par les témoignages des survivants, ce travail n'omet pas d'aborder l'identité si particulière de cette île qui fut le premier morceau du territoire français métropolitain à être libéré.

TRAVAUX D'HISTOIRE

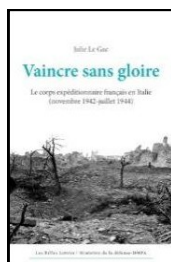
E. Greenhalgh, *Foch chef de guerre*, Taillandier, 2013



En traduisant le *Foch in Command. The Forging of a First World War General*, d'Elizabeth Greenhalgh paru en 2011 (Cambridge Military Histories), les éditions Taillandier font œuvre plus qu'utile. Historienne spécialiste de l'histoire de la Première Guerre mondiale, professeur à l'université militaire australienne de Canberra, l'auteur mobilise une masse documentaire importante et souvent sous-utilisée sinon inédite, pour insister sur le processus d'apprentissage d'un militaire qui n'avait jamais commandé de troupes au combat avant une Grande guerre dont il forgera pourtant les principaux contours. Décrit comme un chef initialement improbable, puis comme un caractère difficile, c'est un homme parfois exaspérant mais toujours déterminé et à la vision profonde, qui se dégage de ces presque 700 pages à la bibliographie finale fort utile.

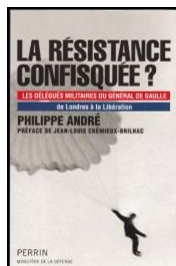
Ouvrages reçus

J. Le Gac, *Vaincre sans gloire. Le corps expéditionnaire français en Italie (novembre 1942 – juillet 1944)*, Les Belles Lettres, 2013



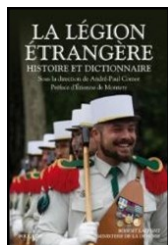
Fruit des travaux doctoraux méticuleux et souvent inédits d'une historienne de talent (prix d'histoire militaire de l'IRSEM 2012), ce retour sur un épisode peu commenté de la Seconde Guerre mondiale vient compléter utilement les réflexions. Le corps expéditionnaire français en Italie, avec une contribution essentielle de l'Empire, fut au cœur d'enjeux diplomatiques et politiques importants, de succès (Monte Cassino) mais aussi d'exactions, et au final d'une campagne contestée qui nous est restituée ici dans sa dimension humaine plus que strictement stratégique, signe d'une époque durant laquelle le combat en tant que tel n'était plus au premier plan de l'histoire en France.

Ph. André, *La résistance confisquée. Les délégués militaires du général de Gaulle de Londres à la Libération*, Perrin, 2012



Les délégués militaires régionaux (DMR), parachutés par le général de Gaulle après l'arrestation de Jean Moulin, ont joué un rôle important entre la France libre et la résistance intérieure, pour unifier cette résistance française et faciliter le débarquement des alliés. C'est leur histoire, peu abordée, qui est restituée ici avec l'énigme qui la sous-tend : étaient-ils les simples ambassadeurs naturels de la France libre, ou les hommes de De Gaulle chargés de reprendre en main la résistance intérieure au profil du Général ? Une sociologie de ces hommes au bilan important mais aux souffrances nombreuses conclut cet ouvrage utile et bien documenté.

A-P. Comor (dir.), *La Légion Etrangère. Histoire et Dictionnaire*, Robert Laffont, 2013



Depuis sa création en 1831, la Légion Etrangère fascine. Ses coups d'éclats dans les batailles, sa sociologie forcément particulière, son image exotique et sulfureuse, ont inspiré la littérature, le fantasme, en tout cas l'imaginaire. C'est une approche résolument plus scientifique qui est proposée ici, comme une enquête en société secrète, pour dégager une culture de corps, une sociologie de la mémoire (souvent celle du soldat anonyme), parfois aussi des relations internationales (notamment sur la dimension franco-allemande). On trouve en outre, ici, les instruments nécessaires à la poursuite d'un agenda de recherche : chronologie comparée, bibliographie, discographie et filmographie, cartes, plans et tableaux variés. Une somme qui fera référence.

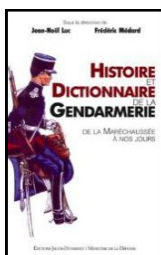
Ouvrages reçus

St. Genêt, *Les espions des Lumières. Actions secrètes et espionnage militaire sous Louis XV*, Nouveau Monde, 2013



L'espion d'armée, auquel la littérature – scientifique ou romancée – s'est intéressée tard, existait en réalité déjà sous Louis XV, rendu indispensable par la multiplication des conflits. Parfois loin de l'image d'aventurier que l'on pourrait s'en faire (mais qui n'est pas toujours fausse pour autant), l'espion de l'époque moderne a également son recrutement spécifique, ses réseaux, ses organigrammes, ses modes d'action, son inscription stratégique. De la guerre de Succession de Pologne (1733) à la disgrâce de Choiseul (1770), cet ouvrage nous fait découvrir un acteur précurseur, et un monde appelé à se développer par la suite.

J-N. Luc, F. Médard, *Histoire et Dictionnaire de la Gendarmerie, de la Maréchaussée à nos jours*, Jacob-Duvernet, 2013



« L'arme d'élite » vantée par Napoléon, instituée en 1791 après la Maréchaussée, se décline ici en 300 notices (qui abordent son fonctionnement, sa culture, ses personnages ou son histoire), après une histoire et une analyse politico-sociale. Au total plus de 500 pages indispensables aux études actuelles sur les forces de sécurité, leur parcours, leurs mutations.

Actualité de l'IRSEM

Trois éminents chercheurs quittent l'IRSEM à la fin de ce mois :



Amandine Gnanguénon et Gilles Riaux. L'IRSEM remercie chaleureusement ces deux contributeurs à la recherche stratégique de défense, l'une sur le continent africain dont elle a renouvelé la vision vue d'Europe et montré le développement de la pensée stratégique, l'autre dans les zones iraniennes et turcophones pour en discerner les enjeux si complexes.



L'équipe de chercheurs résidents et les jeunes chercheurs pour lesquels ils se sont beaucoup investis les félicitent tous deux pour les brillants nouveaux défis auxquels ils vont désormais se confronter et leur souhaitent un grand succès dans leurs projets.



Pierre Pahlavi, professeur agrégé au Collège des forces canadiennes de Toronto, directeur adjoint du Centre des études sur la sécurité nationale canadienne, achève aussi en décembre 2013 une période de quelques mois au sein de l'IRSEM. Les équipes ont particulièrement apprécié sa participation aux travaux de recherche sur le Moyen-Orient, à un magnifique colloque organisé sur l'Iran et son éclairage au profit du groupe de travail correspondant des jeunes chercheurs de l'IRSEM. Ce séjour a fortement contribué à resserrer les liens entre l'IRSEM et le Collège des forces canadiennes dont le partenariat est appelé à se développer.

Visite de l'IRSEM à Pékin, du 23 au 25 octobre 2013



Une délégation de l'IRSEM, renforcée par un auditeur du Centre des hautes études militaires et un jeune chercheur de la « relève stratégique », s'est rendue à Pékin pour rencontrer ses homologues chinois dans le domaine de la recherche stratégique de défense. Des échanges ont été conduits notamment avec le China Institute for international Strategic Studies (CIIS), le China Institute of Contemporary international Relations (CICIR) et le National Defense University de Pékin.

Cette visite s'inscrit dans le sillage des entretiens conduits l'an dernier à Paris par nos visiteurs chinois.

Actualité de l'IRSEM

A vos agendas:

Les 16, 17 et 18 janvier 2014,

L'Irsem, l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, la direction des archives du ministère français des Affaires étrangères, et l'Université des sciences sociales et humaines de Hanoi, co-organisent un colloque international sur

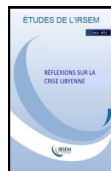
« Les relations entre la France, l'Europe et le Vietnam depuis 1954 »

Ce colloque inaugure la saison du Vietnam en France, deuxième temps fort de l'Année croisée France-Vietnam 2013-2014.

Le programme et les informations pratiques sont en ligne sur le site: <http://irice.univ-paris1.fr> rubrique Colloques, journées d'études

Nous vous rappelons les parutions récentes de l'IRSEM:

Etude de l'IRSEM n°27, " Réflexions sur la crise libyenne "



Etude de l'IRSEM n°28, " La Turquie au Moyen-Orient: l'apprentissage de la puissance "



Etude de l'IRSEM n°29, " Etats-Unis: quelle transition stratégique? "



Retrouvez l'intégralité des autres numéros de *La Lettre* sur notre site.